

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE DIVONNE-LES-BAINS

PÉRIODE : JANVIER 2024 - DÉCEMBRE 2026

PEDT avec plan mercredi ☐

PEDT sans plan mercredi ☒*

**La ville de Divonne-les-Bains évaluera l'opportunité d'intégrer le dispositif « Plan mercredi » durant l'année scolaire 2023/2024, pour un conventionnement prévisionnel dès la fin de l'année 2024.*

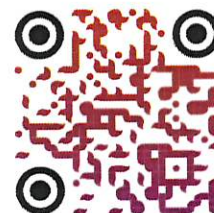


CONTACTS

Collectivité territoriale porteuse du projet :

VILLE DE DIVONNE-LES-BAINS

Direction de la proximité, des solidarités et du CCAS
Hôtel de Ville, 73 avenue des Thermes - 01220 Divonne-les-Bains
Téléphone : 04 50 20 03 49
Courriel : proximite@divonne.fr



Retrouvez toute
l'actualité de la ville de
Divonne-les-Bains

Référents politiques :

- SCATTOLIN Vincent, Maire
- LOTH Patricia, Maire-adjoint, déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse et aux solidarités

Coordinateur technique local :

- DOGLIANI Clément, Directeur de la proximité, des solidarités et du CCAS

Équipe projet :

- GILLOT Ophélie, Responsable scolaire
- LE PAJOLEC Aurélien, Responsable du pôle « Vie des Habitants »
- BOUKHATEB Samir, Chargé des projets de solidarité
- BUCHS Yoann, Chargé des projets Terre de Jeux 2024

Jusqu'au 31 décembre 2023, la ville de Divonne-les-Bains délègue l'organisation et l'animation de ses services publics péri et extrascolaires à l'association Alfa 3a sous le cadre d'une DSP (délégation de service public).

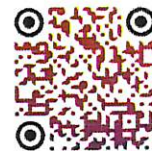
TABLE DES MATIERES

ÉDITO POLITIQUE.....	2
1. VIVRE À DIVONNE-LES-BAINS	3
A. ENVIRONNEMENT / PÉRIMÈTRE DE LA VILLE	3
B. LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES	4
C. LES INSTITUTIONS PARTENAIRES.....	5
D. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	6
E. ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE	7
F. LES COMMISSIONS "VIE DE L'ENFANT"	8
G. ENJEUX ET OBJECTIFS DU PEDT	9
2. LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	10
A. ARTICULATION DES TEMPS DE VIE DE L'ENFANT	10
B. OFFRES ET ACCUEILS PROPOSÉS	11
C. ACTEURS PRINCIPAUX, LEURS RÔLES ET LEURS MISSIONS	12
D. PÉDAGOGIES EMPLOYÉES	13
E. INSTANCES DE PILOTAGE DU PEDT	14
3. LES ACTIONS THÉMATIQUES	15
a. ALIMENTATION.....	15
B. DÉVELOPPEMENT DURABLE	16
C. ASSOCIATIONS ET SPORTS.....	17
D. SANTÉ ET SÉCURITÉ	18
E. CULTURE	19
F. CITOYENNETÉ	20
G. SOCIAL ET SOLIDARITÉ.....	21
H. NUMÉRIQUE	22
I. AVEC LES FAMILLES	23
4. LES PROJETS ET LEURS PERSPECTIVES	24
a. PROJETS ENFANCE.....	24
B. PROJETS JEUNESSE	25
C. PROJETS JEUNES ADULTES	26
D. CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS ANNUELS	27
5. L'ÉVALUATION DU PEDT	28
a. LES MODALITÉS	28
B. LA GRILLE D'ÉVALUATION.....	29
GLOSSAIRE – QR CODE	30

1. VIVRE À DIVONNE-LES-BAINS

A. ENVIRONNEMENT / PÉRIMÈTRE DE LA VILLE

Publications
numériques de la ville
(bulletins municipaux ...)

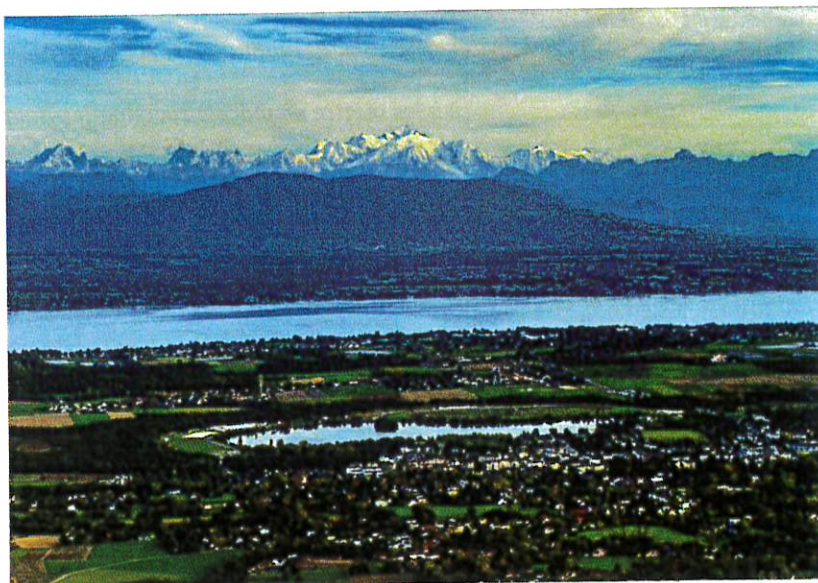


Située à 15 km de Genève, à 20 minutes des stations de ski, Divonne-les-Bains bénéficie d'une situation privilégiée. Internationale, Divonne-les-Bains compte plus de 90 nationalités différentes parmi ses 10 190 habitants.

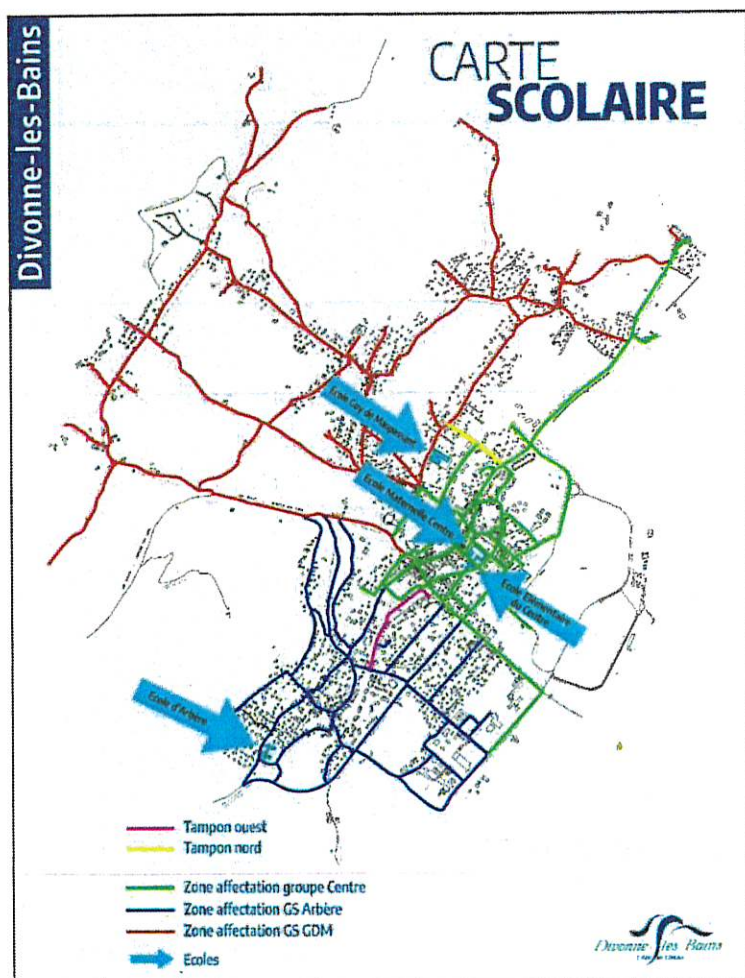
Ville d'eau, son cadre et ses activités de loisirs en font une station touristique où il fait bon vivre.

Située au cœur d'un environnement préservé, entre la chaîne du Jura, des Alpes et le Lac Léman, la majeure partie de sa forêt communale fait partie du Parc naturel du Haut Jura. Son lac offre la possibilité de pratiquer de multiples activités sportives et ludiques.

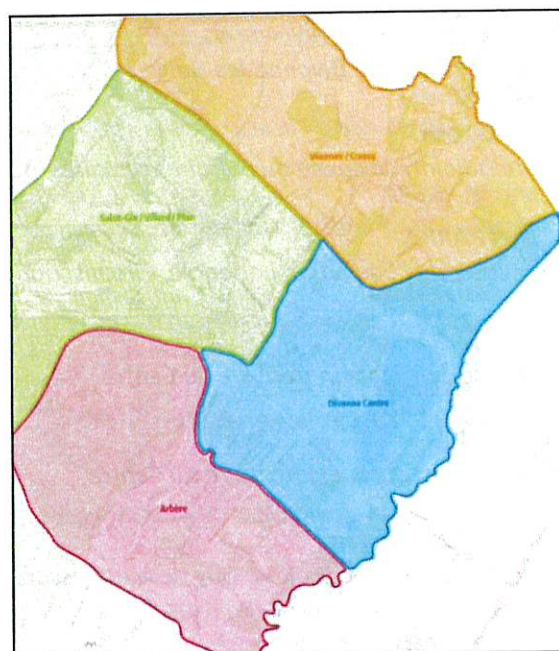
La ville offre tous les avantages d'une petite ville dynamique tout en conservant l'ambiance familiale qui fait son charme.



CARTE SCOLAIRE DE DIVONNE-LES-BAINS - Année scolaire 2023 / 2024



LES 4 QUARTIERS DE DIVONNE-LES-BAINS



La ville a également mis en place quatre Conseils de quartier qui permettent à ses membres citoyens de suivre l'actualité et les projets de Divonne-les-Bains, de s'impliquer pour améliorer la vie quotidienne de son quartier et de ses habitants.

ÉDITO POLITIQUE

Derrière ces quelques lettres un peu austère, PEDT, se cache en fait une réalité bien réelle qui touche au quotidien de nos enfants. En effet, dans une société qui a tendance à perdre un peu (beaucoup !) de ses repères, ou l'éducation des enfants par les parents fait parfois débat comme nous l'avons vu lors des récentes émeutes urbaines qui ont frappé notre pays, il est important pour nous autres élus de terrain de pouvoir proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, de qualité avant, pendant et après l'école. Cette démarche collaborative avec l'ensemble des acteurs de terrain et l'État doit favoriser l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires qualitatives, voire extrascolaires, dans l'intérêt de l'enfant !

Ces actions, nous avons commencé à les mettre en place à Divonne-les-Bains dès 2022, dans l'ensemble de nos écoles et du collège, lors des pauses méridiennes. Ces actions rendues possibles grâce à l'ensemble de nos équipes municipales et de nos associations ont rencontré un vif succès. Un grand merci à tous pour votre engagement envers nos enfants.

Maintenant pour structurer parfaitement ses actions et leur donner une cohérence d'ensemble, la ville de Divonne-les-Bains, à l'initiative des élus et des services, a décidé de formaliser cette démarche à travers un Projet Éducatif de Territoire. Celui-ci représente un outil de collaboration locale qui peut rassembler tous les acteurs éducatifs de la collectivité : écoles, centres de loisirs, espace jeunesse, activités du temps méridien, services culturels, associatifs et sportifs.

À Divonne-les-Bains, nous avons souhaité axer notre document sur plusieurs priorités dont l'accompagnement à l'apprentissage à la citoyenneté et à l'autonomie, l'implication active des jeunes de la transition écologique ou encore l'éducation à une alimentation saine et à la pratique sportive.

Une fois ce document finalisé, ce document sera ensuite transmis pour validation auprès des partenaires institutionnels et financeurs : la Caf de l'Ain, l'Inspecteur de l'Éducation nationale et aux Services Départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Bonne lecture !

Vincent Scattolin
Maire de la ville de Divonne-les-Bains

Patricia Loth
Maire-adjoint, déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse et aux solidarités

Michel PARRA
Inspecteur de l'Éducation nationale, Circonscription de Gex

Géraldine David
Directrice de l'école maternelle du Centre

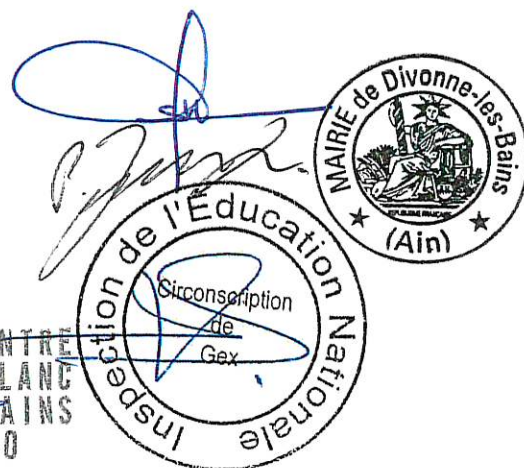
Mélanie Devos
Directrice de l'école élémentaire du Centre

Victoire Hograindleur
Directrice du groupe scolaire Guy de Maupassant

David Dauverchain
Directrice du groupe scolaire d'Arbère

Jenny Jacotot & Précila Charpentier
Responsables des structures péri/extrascolaires pour l'association Alfa 3a

Centre d'Animation Divonne
— Association Alfa3a
22 allée Beaulieu - 01220 Divonne-les-Bains
Tél. 04 58 41 00 02
Mél. divonne.animation@alfa3a.org
Siret 775 544 026 01441



MATERNELLE CENTRE
138 RUE DU MONT BLANC
DIVONNE-LES-BAINS
ECOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE
DIVONNE-LES-BAINS
04 50 20 02 65
GROUPE SCOLAIRE
Guy De Maupassant
01220 DIVONNE-LES-BAINS
Tél. 04 50 28 73 84
Groupe Scolaire d'Arbère
805 Rue d'Arbère
01220 DIVONNE LES BAINS
04 50 20 29 57

B. LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS AU SEIN DES ÉCOLES DIVONNAISES – ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

Établissements	Établissements publics	Nombre d'élèves (public)	Établissements privés	Nombre d'élèves (privé)	Total des enfants scolarisés
Écoles maternelles	3	486	1	13	499
Écoles élémentaires	3	741	3	196	937
Collège	1	524	1	60	584
Total	7	1 751	5	269	2 020

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES [au 10/09/2023] :

- Effectif d'élèves de moins de 3 ans : 41
- Au collège, une classe d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) a été ouverte à la rentrée scolaire de septembre 2023. Elle peut accueillir jusqu'à 12 enfants.

INFORMATIONS À PROPOS DES ÉCOLES PUBLIQUES - [au 10/09/2023]

	Groupe scolaire Arbère	Groupe scolaire Guy de Maupassant	École maternelle du Centre	École élémentaire du Centre	Total
Enfants scolarisés	354	380	193	300	1227

INFORMATIONS À PROPOS DES ÉCOLES PRIVÉES

- L'Institution Jeanne d'Arc (2 écoles élémentaires privées sous contrat) : <https://www.ida-gex.org/>
- L'établissement Saint Joseph (1 école élémentaire et un collège hors contrat) : <https://www.ecole-st-joseph.fr/>
- L'école Montessori Bilingue (1 école maternelle hors contrat) : <https://www.ecolelestournesols.com/>

ZOOM AUTOUR DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS FRÉQUENTÉS PAR LES SCOLAIRES

Liste des bâtiments fréquentés régulièrement par les scolaires :

Le gymnase, la médiathèque, l'Esplanade du Lac, la piscine municipale.

Guide rentrée scolaire
2023 / 2024



Informations liées aux ramassages scolaires (école / collège / lycée) :

Il n'existe pas de prise en charge des écoliers.

Les collégiens divonnais peuvent bénéficier de deux types de transports scolaires suivant leur lieu d'habitation :

- Les élèves résidant à moins de 3 km du collège ont la possibilité d'emprunter un bus de proximité (sur inscription) mis en place par la Ville (avec participation financière des familles).
- Les élèves résidant à plus de 3 km du collège sont pris en charge par la Région AURA (gratuit pour les familles).

Le transport pour les lycéens Divonnais est pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Informations liées aux budgets 2023 de la ville à propos des transports offerts :

La ville de Divonne-les-Bains dispose d'un budget annuel de 100 000 € annuellement pour permettre les déplacements des élèves au sein des équipements municipaux publics (piscine, gymnase, médiathèque etc.).

C. LES INSTITUTIONS PARTENAIRES

LES PARTENAIRES DU PEDT

Partenaires institutionnels sollicités : le SDJES, la DASEN, la CAF, pays de Gex Agglo, le Département, la DRAC, la PMI



ARTICULATION DU PEDT AVEC LES ÉVENTUELS DISPOSITIFS EXISTANT SUR LE TERRITOIRE

- ☒ Projet territorial d'éducation artistique (PTEA)
- ☒ Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- ☒ Loisirs équitables CAF
- ☒ Contrat territorial global (CTG)
- ☒ Dispositif « Notre école faisons-là ensemble » (NEFLE)
- ☐ Projet d'Espace de Vie Sociale (EVS) *[EN PROJET]*
- ☐ Plan mercredi *[EN PROJET]*



LA DÉMARCHE PARTENARIALE DE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

En vue de garantir une offre éducative de qualité, le diagnostic partagé est une étape essentielle dans l'élaboration du PEDT. Pour ce faire, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative s'est rencontré tout au long de l'année scolaire 2022 / 2023 pour mieux apprécier la situation initiale du territoire de Divonne-les-Bains. Voici la démarche employée :

- ☒ **Un diagnostic « enfance / jeunesse » réalisé par le cabinet de conseil « Adelia »** - Sources exploitées : INSEE, Observatoire des territoires, données CAF, Éducation nationale, Pôle emploi, Observatoire des fragilités
- ☒ **Une analyse des besoins sociaux réalisée** par le Centre Communal d'Action Sociale de Divonne-les-Bains en 2022, en lien avec le groupe COMPASS
- ☒ **Un séminaire politique autour des valeurs éducatives de la ville** par les élus municipaux et les directeurs de pôle
- ☒ **5 groupes de travail autour de 5 thématiques liées à l'éducation** : les projets des établissements scolaires primaires et collège ; les projets enfance ; les projets jeunesse ; les projets culturels ; les projets associatifs et sportifs
- ☒ **4 Commissions Vie de l'Enfant** qui réunissent l'ensemble des acteurs éducatifs autour d'un ordre du jour concerté
- ☒ **Des rencontres pédagogiques auprès des équipes pédagogiques** (ATSEM, directeurs, animateurs, agents de la restauration scolaire)

D. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

LE DIAGNOSTIC ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE DE DIVONNE-LES-BAINS (2023)

Thèmes	Données significatives	Chiffrages (ville)	Commentaires
PETITE ENFANCE 	Une part importante de jeunes enfants	4,3% (3,6 % pour le département de l'Ain)	Part des 0-2 ans dans la population totale (2019)
	Des besoins en modes de garde qui restent à combler	38,3 (63,4 pour le département de l'Ain)	Taux de couverture global : nombre de places disponibles sur un territoire pour 100 enfants de - 3 ans (2020)
DÉMOGRAPHIE 	Un dynamisme en partie dû à l'arrivée de nouvelles populations	+1,75% (+0,50 % pour le département de l'Ain)	Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2013 et 2019 dû au solde entrées/sorties
	Un territoire dynamique démographiquement et économiquement	+2,14% (+0,87% pour le département de l'Ain)	Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2013 et 2019
ENFANCE JEUNESSE 	L'augmentation importante des enfants ces dernières années	+3,06% (+1,7% pour le département de l'Ain)	Taux d'évolution annuel moyen des -15 ans (2013-2019)
	Des jeunes adultes très peu présents en proportion	4,2% (5,5 % pour la C.C pays de Gex)	Part des 18-24 ans (2019)
FAMILLES 	Un territoire familial	30% (25,7 % pour la région A.U.R.A.)	Part des couples avec enfant(s) parmi les familles (2019)
	Les enjeux relatifs liés aux familles monoparentales	-5% (+19,8 % pour le département de l'Ain)	Évolution du nombre de familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) (2013 - 2019)
SCOLARITÉ 	Une population qui se tourne moins vers les formations professionnalisantes	16,9% (19,6 % pour la C.C pays de Gex)	Part des 15 ans et + titulaires d'un CAP/BEP (2019)
	Une population davantage diplômée que d'autres, notamment par de longues études	28% (9 % pour le département de l'Ain)	Part des 15 ans et + diplômés d'un BAC + 5 ou plus (2019)
EMPLOI 	Des conditions d'emploi pas toujours évidentes pour les jeunes	14,8% (14,2 % pour le département de l'Ain)	Part des 15-24 ans non insérés (Ni en emploi ni en formation) (2019)
	Un taux de chômage en baisse	6,3% (7,4 % en 2021)	Part des 15-64 ans au chômage (2022)
NIVEAU DE VIE 	Des niveaux de vie très élevés	41 970€ (23 420€ pour le département de l'Ain)	Médiane des revenus (2020)
	Part des 15-64 ans au chômage (2022)	8% (12,4 % pour la C.C pays de GEX)	Taux de pauvreté - Seuil à 60% du revenu médian (2019)
	Moins de pauvreté locative qu'ailleurs	31,6% (36,2 % pour le département de l'Ain)	Part des bénéficiaires d'une aide au logement (2019)
MOBILITÉ 	Des besoins importants en matière de mobilité pour les actifs	75% (84 % pour la C.C pays de Gex)	Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence (2019)
	Des besoins de mobilité qui diffèrent d'une tranche d'âge à l'autre	3 min (45 min pour les 18-24 ans)	Temps médian du trajet domicile/étude pour les 11-14 ans (min) (2018)
VIE LOCALE 	Des jeunes investis au sein des associations	64,5% (47,2 % pour le département de l'Ain)	Part des licenciés sportifs chez les 0-14 ans (2019)
	Une commune équipée	8,17 (5,59 pour le département de l'Ain)	Nombre d'équipements sportifs de gamme intermédiaire pour 10 000 habitants (2020)

[Sources : ADELIA – diagnostic enfance / jeunesse 2023 de Divonne-les-Bains]

La ville de Divonne-les-Bains s'est engagée à développer des projets qui répondent à l'analyse des besoins sociaux et aux éléments de diagnostic, dont voici les principaux : « l'Écoquartier de la gare », le projet « Grand Lac », le Village des associations, la réhabilitation des établissements scolaires et la végétalisation / désimperméabilisation des cours d'école.

E. ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

LA DÉMARCHE PARTENARIALE DE DIAGNOSTIC PARTAGÉ AVEC LES ACTEURS ÉDUCATIFS (2023)

	FORCES	FAIBLESSES
	- Mutualisation des compétences entre les services municipaux à l'aide d'une direction de proximité - Des valeurs éducatives partagées : l'éducation au cœur du projet politique - Outils pédagogiques mutualisés : guide de la rentrée scolaire, la charte de la pause méridienne et l'essentiel du temps méridien - Engagements forts autour des sujets liés à la citoyenneté, la culture, le développement durable, etc. - Ville labélisée « Terre de Jeux 2024 » et « Centre de Préparation aux Jeux » - Installation durable d'un Conseil municipal des Jeunes : instance citoyenne participative - Organisation régulière de Commissions « Vie de l'Enfant » qui permettent la concertation des acteurs éducatifs et des partenaires - Gestion de la crise liée aux réfugiés Ukrainiens et à leur scolarisation - Présence d'un centre nautique municipal qui permet de suivre le programme « savoir nager »	- Embauches et recrutements difficiles du fait de la géographie et du territoire (revenu des animateurs, manque de logements professionnels) - Veiller à garantir le suivi de l'entretien des locaux auprès du prestataire et moderniser les outils d'hygiène et de nettoyage - Absence de plan de formation général, qui doit être développé (animateurs / ATSEM) afin de favoriser les échanges de pratiques entre les acteurs éducatifs - L'exécution des maintenances et les interventions techniques sont ralenties en rapport aux moyens humains disponibles
POINTS INTERNES À LA COLLECTIVITÉ		
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	Les établissements scolaires - Relations excellentes entre les écoles, les accueils de loisirs et les services de la ville - Des navettes hebdomadaires entre le collège et l'Espace jeunesse - Pluralité d'établissements scolaires (public/privé) Vie associative et sportive - Investissement fort des associations sur les temps périscolaires et extrascolaires - Les labels promotionnels sportifs permettent l'accueil d'équipes de football telles que le RC Lens, Olympique Lyonnais féminin/masculin - Les accueils de loisirs proposent des navettes vers les associations locales Culture - Espace culturel et artistique ouvert à tous - Projet de territoire annuel proposé aux classes divonnaises et gessiennes - Une ville ouverte au monde avec près de 90 nationalités différentes Finances - Appels à projet réguliers auprès de la CAF Formation - Accès au BAFA dès 16 ans et BAFA dès 18 ans Environnement - Contexte privilégié, calme et préservé entre lacs et montagnes	Les établissements scolaires - Augmentation des enfants à besoins particuliers, environ 163 enfants concernés - Le planning des collégiens de 4^e/3^e laisse un temps libre hebdomadaire qui peut être propice aux conduites dangereuses (les mardis à 15h) - Grèves nationales : difficulté organisationnelle Recrutement - Manque d'animateurs dans le pays de Gex (territoire excentré, géographie frontalière) Économie - Coût de la vie en hausse (inflation, population disparate) Logement - Accès aux logements sociaux (nombre de dossiers trop important en rapport aux logements disponibles) Investissement des familles - Diminution de la participation des parents aux événements ou aux projets scolaires, péri/extrascolaires et des bénévoles au sein des associations scolaires Numérique - Utilisation croissante des réseaux sociaux sans encadrement
POINTS EXTERNES À LA COLLECTIVITÉ		

F. LES COMMISSIONS "VIE DE L'ENFANT"

GENÈSE

Tout au long de l'année 2021, la ville a rencontré l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, parents, ATSEM, animateurs, directeurs, accueil de loisirs) dans l'objectif de mettre en exergue les difficultés rencontrées, notamment sur le temps méridien. Au-delà de la période Covid 19, le temps méridien était géré difficilement faute de moyens d'encadrement et en carence de projets pédagogiques partagés.

Au fil des rencontres, une commission « temps méridien » a été créée en fin d'année 2021 pour répondre aux problématiques et débiter quelques réflexions à propos du fonctionnement et des pédagogies employées. Cette instance est devenue la Commission « vie de l'enfant » en mai 2022 car les différents sujets soulevés concernaient l'ensemble de la journée de l'enfant et les différents temps d'accueil. Depuis la première édition le 12 mai 2022, quatre commissions ont été organisées avec des points à l'ordre du jour, toujours concertés avec les familles et les professionnels éducatifs.

Les sujets développés sont entre-autres : le rôle de chacun, les demandes techniques, le budget, le temps méridien, l'accompagnement individualisé, les animations, l'alimentation, les projets, la communication et des études ciblées.

L'AXE PRIORITAIRE : LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS DONT CEUX À BESOINS PARTICULIERS

- Nombre d'enfants en situation de handicap (reconnus par la MDPH) scolarisés : **16**
- Nombre et besoins des enfants, par école et selon leurs particularités : **163** (détail ci-dessous, **année scolaire 22/23**)

Écoles	Nombre d'enfants disposant d'une AESH (notification MDPH)	Nombre d'enfants dont une demande d'AESH est en cours	Nombre d'enfants disposant du Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)	Nombre d'enfants disposant d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)	Nombre d'enfants résidant au sein du foyer social « les Marmoussets »	TOTAL
Maternelle Centre	3	3	0	8	1	15 (8%)
Élémentaire Centre	6	6	34	8	3	57 (20%)
Arbère	1	5	20	15	0	41 (12%)
Guy de Maupassant	6	6	19	19	0	50 (13%)
TOTAL	16	20	73	50	4	163 (13,4%)

À la vue de ce nombre qui croît chaque année, cette étude réalisée début d'année 2023 auprès des 1214 élèves scolarisés fait apparaître un taux de plus de **13%** d'enfants qui ont des besoins particuliers et qui nécessitent ainsi une attention individualisée (photographie année scolaire 2022 / 2023).

Ce constat alarmant, devient ainsi un axe prioritaire du Projet Éducatif de Territoire et sera particulièrement suivi durant l'année scolaire **2023/2024**, une prochaine rencontre est prévue avec les services départementaux à ce sujet.

G. ENJEUX ET OBJECTIFS DU PEDT

LES GRANDS ENJEUX POLITIQUES PROPOSÉS PAR LES ÉLUS EN 2023

Par la méthode	Par l'administration	Par les valeurs	Par les actions et les projets
☐ Créer de nouvelles instances pour partager des valeurs communes ☐ Garantir un respect commun du cadre via une discipline partagée	☐ Réaliser un PEdT à destination d'un public de 3 à 20 ans ☐ Veiller à ne pas atteindre un nombre trop ambitieux de projets (limite de l'administration)	☐ Faire communauté ☐ Accès à la culture pour tous ☐ Civisme et citoyenneté ☐ Garantir les mêmes chances pour tous (socialement)	☐ Éveil culturel (chant, danse, arts) ☐ Découverte du patrimoine local ☐ Apprendre la Marseillaise ☐ Accès libre médiathèque / scènes ☐ Présence aux temps mémoriaux ☐ Activités en nature locale ☐ Se souvenir du passage dans la ville

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS APPROUVÉS PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS ÉDUCATIFS EN 2023

1. GARANTIR LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT ET DU JEUNE



- Permettre l'intégration de tous, y compris les publics à besoins particuliers
- Associer les bénéficiaires au fonctionnement des différents temps de la vie éducative

2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES ET LES CAPACITÉS



- Associer l'ensemble des acteurs éducatifs à l'élaboration des projets
- Organiser des activités ludiques, des découvertes artistiques, culturelles, scientifiques et motrices

3. ACCOMPAGNER L'APPRENTISSAGE À LA CITOYENNETÉ ET À L'AUTONOMIE



- Créer un cadre adapté et des espaces aménagés
- Partager les valeurs républicaines et laïques communes à tous

4. ÉDQUER À UNE ALIMENTATION SAIN ET À LA PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE



- Sensibiliser à l'équilibre alimentaire et au goût
- Promouvoir l'activité physique pour tous notamment au travers du label "Terre de jeux "

5. PERMETTRE DE DEVENIR UN ACTEUR ACTIF DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



- Sensibiliser au développement durable
- Garantir la mise en œuvre de gestes écoresponsables

6. OFFRIR LES MOYENS D'UN APPRENTISSAGE ÉPANOUI



- Apprendre les fondamentaux éducatifs dans de bonnes conditions matérielles
- Recruter, accompagner et former les professionnels pour assurer un encadrement de sécurité

7. CONSIDÉRER LES JEUNES COMME UNE RESSOURCE CITOYENNE DE LA VILLE

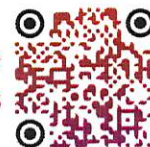


- Responsabiliser aux gestes civiques afin de les préparer à être des citoyens acteurs
- Associer les jeunes aux projets municipaux, en lien avec les pouvoirs publics

2. LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

A. ARTICULATION DES TEMPS DE VIE DE L'ENFANT

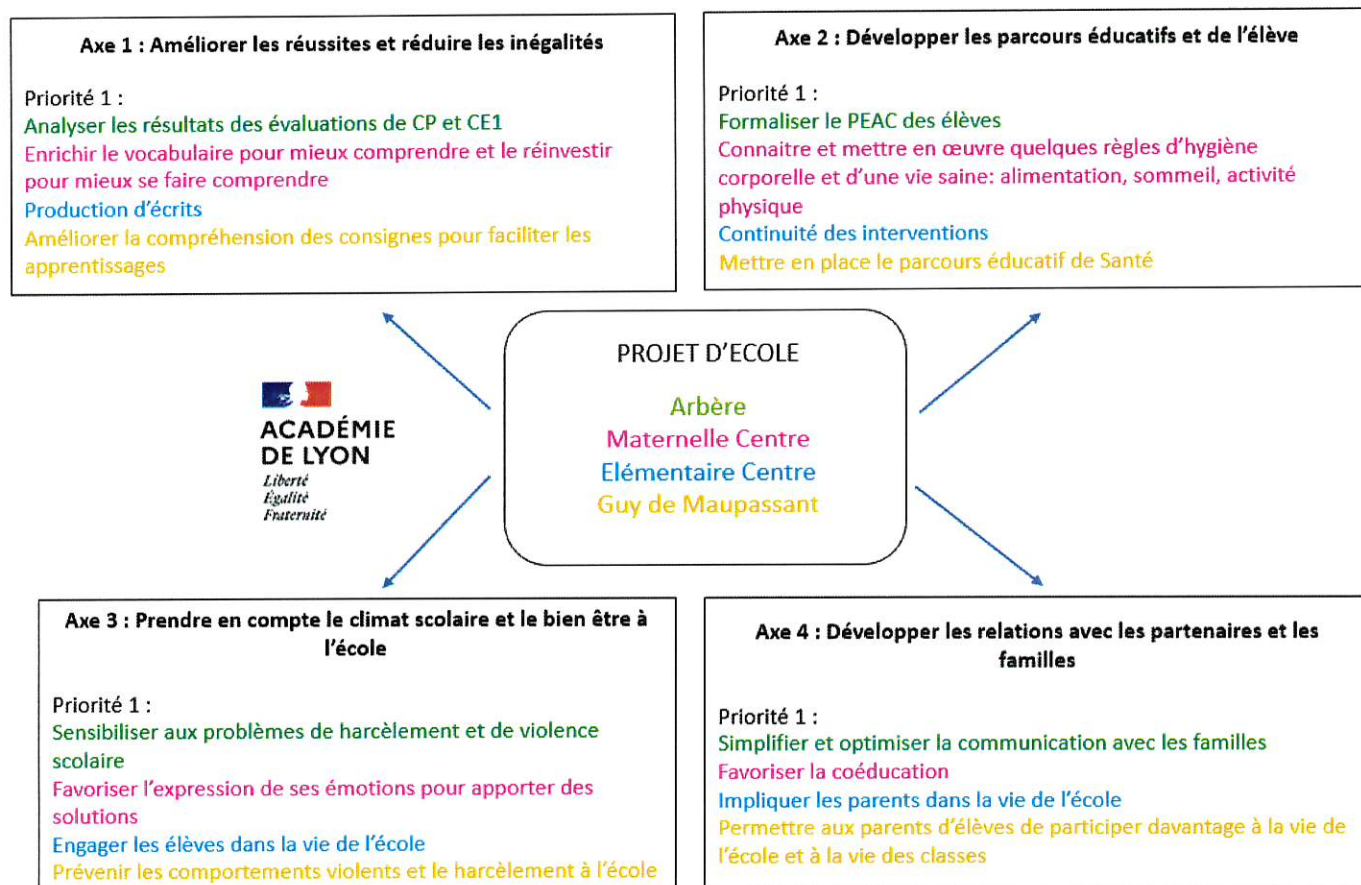
Guide pratique de
Divonne-les-Bains



ACCUEILS ET HORAIRES

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
Périscolaire : 7h30-8h30 École : 8h30-11h30 Cantine : 11h30-13h30 École : 13h30-16h30 Périscolaire : 16h30-19h15	Périscolaire : 7h30-8h30 École : 8h30-11h30 Cantine : 11h30-13h30 École : 13h30-16h30 Périscolaire : 16h30-19h15	Accueils de loisirs : 7h30-19h15	Périscolaire : 7h30-8h30 École : 8h30-11h30 Cantine : 11h30-13h30 École : 13h30-16h30 Périscolaire : 16h30-19h15	Périscolaire : 7h30-8h30 École : 8h30-11h30 Cantine : 11h30-13h30 École : 13h30-16h30 Périscolaire : 16h30-19h15

AXES PRINCIPAUX DES PROJETS D'ÉCOLE



B. OFFRES ET ACCUEILS PROPOSÉS

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le service de restauration est géré par la municipalité. Il s'agit d'un service ouvert à tous et payant. Les inscriptions sont réalisées selon un forfait.

Les accueils de loisirs, en délégation de service public, accueillent tous les enfants dans la limite de ses agréments. Le dossier d'inscription est valable pour l'année scolaire. Les réservations peuvent être fixes ou ponctuelles et modifiables.

Les mercredis scolaires et les vacances, les enfants peuvent être accueillis le matin, le matin avec repas, repas et après midi, l'après-midi ou à la journée. La facturation de l'ensemble des services est réalisée selon le quotient familial des familles (8 tranches), celle-ci est réalisée en lien étroit entre les services de la commune et le délégataire (tranches identiques ...).

La communication auprès des familles est essentiellement faite via les réseaux sociaux, l'espace famille, le guide de la rentrée scolaire et le JVD (bulletin municipal).

ORGANISATION DU SECTEUR PÉRISCOLAIRE

- ✓ Nombre de garderies périscolaires non déclarées : 1
- ✓ Nombre d'accueils de loisirs périscolaires déclarés : 4
- ✓ Nombre d'enfants du territoire accueillis : 827 dont enfants en situation de handicap : 3
- ✓ Liste des activités périscolaires proposées :
 - Pour le temps méridien, programme de 4 thématiques. 1 thématique par période avec son lot d'activités
 - Pour les accueils de loisirs, aide aux devoirs, navette pour les activités associatives et projets pédagogiques

ORGANISATION DU SECTEUR EXTRASCOLAIRE

- ✓ Nombre d'accueils extrascolaires déclarés : 4
- ✓ Nombre d'enfants du territoire accueillis : 864 dont enfants en situation de handicap : 4
- ✓ Liste des activités extrascolaires proposées :
 - Sortie découverte au sein de la commune et à l'extérieur, piscine, plage, musée, parcs, colonies ...
 - Des projets pédagogiques précisés dans les programmes, veillées et séjours de vacances

LISTE DES LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS PÉRI/EXTRASCOLAIRES

4 sites : accueil de loisirs d'Arbère, accueil de loisirs Arc-en-Ciel, Accueil de loisirs Guy de Maupassant, Espace jeunes.

Salle de motricité de l'école Guy de Maupassant, salle de motricité de l'école élémentaire du Centre, cour de récréation.

ARTICULATION PÉRISCOLAIRE/SCOLAIRE

Liste des activités périscolaires en lien avec les projets d'établissements scolaires (toutes écoles élémentaires publiques) :

- ✓ Dispositif « CLAS »
- ✓ Pause cartable

OBJECTIFS DES PROJETS PÉDAGOGIQUES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Dans le cadre de la délégation de service public, le délégataire s'inscrit à répondre aux objectifs éducatifs de la collectivité en proposant des projets pédagogiques cohérents pour chaque structure.

Actuellement, Alfa3a est le délégataire dont les objectifs communs sont :

- ✓ Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune
- ✓ Participer à leur apprentissage de la vie sociale et collective
- ✓ Développer leurs valeurs individuelles et sociales

Projet éducatif d'Alfa 3A
(Délégataire péri/extrascolaire
2020/2023)



C. ACTEURS PRINCIPAUX, LEURS RÔLES ET LEURS MISSIONS

LA DIRECTION D'ÉCOLE

Elle représente l'école auprès de la commune et des autres instances, elle prend toutes dispositions utiles pour que l'école assure sa fonction de service public : accueil et surveillance des élèves, dialogue avec leurs familles, respect de la réglementation. Le directeur d'école, en charge d'une classe ou non, est le gestionnaire et le coordinateur de l'école mais n'a pas de pouvoir hiérarchique envers les enseignants. Il est également le garant de la sécurité au quotidien.

LES ENSEIGNANTS

Ce sont les transmetteurs de savoir, ils participent au développement de l'enfant et à l'acquisition des processus d'apprentissage. Ils garantissent des apprentissages fondamentaux et suivent un programme via leur pédagogie.

L'AESH (Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap)

L'AESH accompagne un/des élève(s) en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne, l'accès aux activités d'apprentissage et les activités de la vie sociale.

LE RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Il intervient dans l'école, sur une demande des enseignants et avec l'accord des familles lorsqu'un élève rencontre des difficultés passagères dans son apprentissage. Il se compose d'une psychologue et d'une enseignante spécialisée.

LES ATSEM

Ces agents communaux participent à la communauté éducative, ils assistent le personnel enseignant pour l'accompagnement, l'animation, les soins et l'hygiène des très jeunes enfants durant le temps scolaire et durant la pause méridienne. Ces agents sont aussi chargés de la propreté des locaux et du matériel destiné aux enfants.

LES ANIMATEURS ET LES ÉQUIPES PÉRI/EXTRASCOLAIRES

Présents sur les temps péri/extra scolaires, les animateurs encadrent les enfants. Ils sont chargés d'assurer leur sécurité, de les accompagner durant les différents temps et de proposer des animations ludiques et pédagogiques. Sur le temps méridien, ils travaillent en lien avec les ATSEM et l'équipe de cuisine.

LES AGENTS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Ils assurent du bon fonctionnement de la cantine et des règles d'hygiène, dans le cadre d'une garantie de produits sains et écoresponsables. Ils collaborent avec les autres acteurs pour assurer les services durant la pause méridienne.

LES AGENTS MUNICIPAUX DES SERVICES SCOLAIRE / ENFANCE / JEUNESSE

Le service scolaire se compose d'un responsable et d'une assistante, épaulé d'un chargé de mission lié au suivi de la délégation de service public péri/extrascolaires. Le service dispose également d'un agent ATSEM dit « intersites » qui permet de palier les absences des équipes sur le terrain et apporte un support administratif.

LES ASSOCIATIONS

Au nombre de 154 en 2023, les associations divonnaises se mobilisent régulièrement auprès de l'école, du collège et des services péri/extrascolaires. Le Sou des écoles, les amicales des parents d'élèves ainsi que le foyer socio-éducatif et l'association sportive pour le collège apportent aussi un concours précieux auprès des sites scolaires.

À Divonne-les-Bains, les associations « Ni Putes Ni Soumises » ainsi que « J'ai Compris J'Agis » détiennent une convention triennale pour lutter contre les violences familiales et intraconjugales. Elles proposent toutes les deux des actions de sensibilisation, des permanences et des formations à destination des professionnels.

Enfin, les associations sportives sont présentes pour assurer des initiations ou des stages comme l'Estocade (escrime), l'USD (football), le Tennis Club de Divonne, la Boxe Muay Thai, l'USPG (rugby), la Victé@m triathlon, Orensén (théâtre danse) ...

LES + DE DIVONNE-LES-BAINS

- ✓ Un animateur sportif municipal chargé des projets Terre de Jeux 2024 et des animations sportives scolaires
- ✓ Un agent ATSEM intersites pour pallier les absences et le positionnement d'un ATSEM pour toutes les classes
- ✓ Un Office de Tourisme municipal qui permet de faire vivre des événements exceptionnels aux mineurs
- ✓ L'Esplanade du Lac, site culturel et artistique régional, avec sa médiathèque ouverte à tous
- ✓ Un chargé des projets de solidarité qui réalise des actions intergénérationnelles
- ✓ Une Direction municipale dédiée exclusivement au développement durable et à l'écologie



Guide des assos

D. PÉDAGOGIES EMPLOYÉES

30 MINUTES DE SPORT PAR JOUR

L'instauration de 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école constitue une avancée importante dans la lutte contre la sédentarité chez les enfants. Dans la lignée des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, elles contribuent également à leur donner envie de découvrir les disciplines olympiques et paralympiques. À l'école Guy de Maupassant, des défis-récré sont mis en place par les élèves. Un parcours sportif a été dessiné sur la passerelle de l'école. L'ensemble des écoles bénéficie, en fonction des disponibilités, de créneaux au gymnase. Des associations sportives interviennent sur le temps scolaire et/ou sur le temps méridien.

MESURES RÉPARATRICES

En cas de non-respect des règles de vies communes, c'est-à-dire en cas de comportement non adapté de la part des enfants, des mesures dites « réparatrices » sont appliquées. Celles-ci se veulent éducatives, simples et adaptées en fonction de la gravité du comportement problématique. Exemple :

Devoirs de l'enfant	Attitude de l'adulte	Mesures réparatrices dans le cas de non respect des règles
Je me tiens correctement à la cantine (utilisation des couverts, posture, ne pas crier) et je ne joue pas avec la nourriture.	- J'incite les enfants à goûter les plats proposés. - J'apporte mon aide si l'enfant a besoin.	• Je nettoie ma place avant de sortir. • Je demande de l'aide si j'ai fait tomber mon assiette. • Mes parents sont informés.



L'ESSENTIEL DU TEMPS MÉRIDIEEN

Il s'agit d'un document qui résulte d'un travail collaboratif et collectif qui a permis de mutualiser les compétences de l'ensemble des acteurs éducatifs (parents d'élèves, directeurs d'écoles, équipes pédagogiques, référents et équipe d'animation et de la restauration, animateurs, agents spécialisés des écoles maternelles). Ce document s'articule autour de 5 grandes thématiques : le fonctionnement général et les spécificités par école, le rôle et les missions des différents intervenants, les projets d'animation et les activités récréatives, la réglementation et la sécurité, la charte de la pause méridienne etc.

LA CHARTE DU PERSONNEL DU TEMPS MÉRIDIEEN

Ce document, élaboré en collaboration avec les équipes d'animation, expose les 7 objectifs principaux que chaque professionnel s'engage à respecter tout au long de l'accueil des élèves. Ces bonnes pratiques et ces devoirs fondent les entretiens professionnels réalisés chaque année avec les agents municipaux ainsi qu'avec les cadres et les salariés.

TEMPS MÉRIDIEEN

Ce temps périscolaire est organisé par période. La première (septembre-octobre) est utilisée pour l'intégration des équipes et l'apprentissage des procédures internes. Pour les 4 autres périodes, une thématique est définie et des projets d'animations et d'activités sont organisés tout au long de celles-ci. Les animations récréatives proposées sont facultatives. Les enfants qui le souhaitent peuvent y participer sur la base du volontariat. L'enfant a le choix de participer ou non et peut se retrouver dans un espace plus calme et libre s'il le souhaite. Les enfants disposent également de malles pédagogiques.

APPRENTISSAGES EN NATURE LOCALE

Enseigner dehors désigne une pratique d'enseignement qui se fait de manière régulière, dans l'espace naturel et culturel proche de la classe, de manière interdisciplinaire et en travaillant l'ensemble des domaines d'apprentissage de l'école. Un projet du dehors peut décupler les bienfaits au niveau du bien-être, du développement personnel et relationnel des enfants, lorsqu'il est porté par une conviction et des pratiques plaçant l'autonomie et le libre-choix des enfants au centre de la démarche. À Divonne-les-Bains, deux classes peuvent exploiter simultanément des espaces aménagés en forêt.

PAUSE CARTABLE

Ce dispositif est géré par le délégataire des temps péri/extrascolaires. Il s'agit d'un temps où les enfants inscrits se retrouvent dans une salle dédiée, au calme, avec un encadrant pour lui permettre de faire ses devoirs en autonomie.

CLAS

Ce dispositif géré par le délégataire des temps péri/extrascolaires est destiné aux enfants en difficulté scolaire pour leur apporter de l'aide dans la méthodologie, dans les apprentissages et leur redonner confiance en eux à l'aide des enseignants.

E. INSTANCES DE PILOTAGE DU PEDT

RENCONTRES ORGANISEES PAR LA VILLE

LA COMMISSION « VIE DE L'ENFANT » - COPIL PEDT

La Commission Vie de l'Enfant (3 fois par an) et ses séances élargies (1 à 2 fois par an), proposent aux acteurs éducatifs de se rencontrer afin de suivre ces objectifs :

- Offrir une base d'information identique et commune à tous, à propos des affaires scolaires et péri/extrascolaires
- Impliquer les parents dans l'organisation de la vie éducative de leurs enfants
- Créer un espace d'échanges bienveillants entre tous les acteurs éducatifs
- Traiter et suivre les projets d'ordre collectif
- Harmoniser le fonctionnement général et les pratiques éducatives

Ainsi, les parents d'élèves, les enseignants et directeurs des écoles, les ATSEM, les animateurs, les associations, les partenaires institutionnels et les services de la ville se rencontrent depuis 2022 et poursuivront ces échanges avec une nouvelle mission : l'évaluation du Projet Éducatif de Territoire dès 2024 (bilan intermédiaire en juin et évaluation complète en décembre). Le détail des modalités d'évaluation du PEDT se trouve dans les dernières pages du support.

RENCONTRES TRIMESTRIELLES DE PILOTAGE

Ces rencontres trimestrielles de pilotage sont organisées par la ville et ont pour objet de permettre aux services municipaux, en présence du délégataire, de faire le point sur les obligations de ce dernier (modalités d'évaluation, suivi des grands projets, des travaux etc.). Ces rencontres trimestrielles de pilotage ont lieu sur convocation du Maire et permettent de suivre avec attention la délégation de service public en cours.

SUIVI RÉGULIER / RENCONTRES HEBDOMADAIRES

Un suivi régulier des activités confiées au délégataire est effectué sous la forme de rencontres hebdomadaires entre le service municipal dédié et le délégataire. Ces rencontres permettent d'évoquer les difficultés comme les projets du quotidien et ont pour objectif de garantir le bon fonctionnement de l'activité, avec une réactivité maximale.

RENCONTRES ORGANISEES PAR LE DELEGATAIRE DES SERVICES PÉRI/EXTRASCOLAIRES



COMITÉS CONSULTATIFS TRIMESTRIELS

Ces espaces consultatifs trimestriels donnent lieu à des échanges directs entre les responsables légaux, les directions des centres de loisirs et les coordonnateurs de la ville. Cette rencontre permet d'exposer les bilans périodiques, d'entendre les préconisations et les souhaits des parents usagers. Le Comité est habilité à saisir la ville en cas de difficultés constatées dans le fonctionnement ou la gestion des services péri/extrascolaires ou encore pour la jeunesse.

BILANS PÉRIODIQUES

Des bilans quantitatifs et qualitatifs périodiques sont effectués après chaque période de vacances scolaires par les équipes des accueils de loisirs péri/extrascolaires. Ce retour d'informations permet à chacun d'avoir le même niveau d'informations (taux de fréquentation, activités proposées et perspectives).

Cette étape est réalisée en présence de l'élue en charge des affaires enfance/jeunesse, des services municipaux dédiés et des référents des différents sites d'animation.

3. LES ACTIONS THÉMATIQUES

A. ALIMENTATION

LOI EGALIM

Dans le cadre de ladite « Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable », la ville a pour but de réintroduire dans nos cantines une alimentation locale, de qualité et durable. Ainsi, la cuisine centrale achète un minimum 50% de produits avec labélisation (AOC, IGP, Fermier ou Bio), soit provenant de Ferme labellisée « Haute Valeur Environnementale ». Les enfants disposent aussi d'un minimum de 20% de produits achetés BIO et d'un menu végétal chaque semaine. Ainsi, dans un cadre 0% de produits jetables en plastique, les 5 axes de la loi EGALim sont respectés.



PLATFORME AGRILocal



Agrilocal01 est un logiciel en ligne gratuit, géré par le Département et qui permet aux acheteurs une visibilité instantanée des fournisseurs de proximité sur la disponibilité de leurs produits. Pour les agriculteurs et les artisans, Agrilocal01 apporte une solution nouvelle et un rapport juste à l'économie locale et solidaire. La ville s'inscrit ainsi dans un rapport de plus de 50% de produits locaux (département de l'Ain et bassin lémanique) voire ultralocaux (pays de Gex).

75% D'ACHAT DE PRODUITS ECORESPONSABLES

Depuis 2017, la ville a initié la démarche d'achats de produits écoresponsables (produits labélisés, bio, ultra locaux) jusqu'à avoir atteint autour de 70% de la part achetée en 2022. Malgré un contexte de fortes hausses budgétaires liées à l'inflation, la ville a toujours souhaité maintenir la qualité des produits jusqu'à encourager les équipes de la cuisine centrale pour atteindre 75% de produits écoresponsables en 2023. Le budget de fournitures alimentaires s'élève en 2023 à 285 000€.



FESTIVAL GOURMANDIV

C'est le festival annuel de Gastronomie de Divonne-Les-Bains. Depuis 5 ans, l'équipe de la cuisine centrale des cantines répond présente pour animer un stand municipal et pour faire déguster aux petits et aux grands des petites bouchées de plats issus des menus des enfants. Au programme en 2023 : des animations pour toutes la famille, des spectacles intergénérationnels et des ateliers culinaires pour les tout-petits. Les familles sont aussi invitées à venir déjeuner à la cantine scolaire une fois par an, juste avant la pré-rentrée des enfants.

ACTIONS AVEC LE CONCOURS DE NOTRE DIETETICIENNE

Depuis 2019, les 13 agents de la cuisine centrale travaillent en lien avec une diététicienne diplômée. Elle vient compléter le travail du chef de cuisine pour la confection des menus. Ainsi, il est proposé aux enfants des repas équilibrés qui suivent les recommandations du GEMRCN, (le groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition) et a pour mission d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis en collectivité, selon un plan alimentaire glissant sur 20 jours. Au-delà de ses travaux techniques, la diététicienne est aussi mandatée pour initier et former les équipes péri/extrascolaires aux conseils alimentaires basiques.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

La lutte contre le gaspillage est l'un des objectifs phare de l'équipe municipale. Les équipes de restauration scolaire y sont très sensibles et ont mis en place plusieurs actions : des contenants adaptés « petite faim », « grande faim » ; des affichages de sensibilisation dans les cantines ; le « Challenge du reste d'assiettes journalier » où l'on pèse le reste d'assiette total par école et on affiche sur un tableau la pesée du jour. Le défi consiste à ce que le lendemain, la pesée soit moins lourde que la veille. La moyenne est ainsi réalisée chaque mois et les écoles se mobilisent pour atteindre en moyenne 91 grammes de reste par enfant durant l'année scolaire 2022 / 2023.

B. DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCOLE EN FORET



Dès la rentrée scolaire 2023/2024, la ville va installer ses deux premiers espaces éducatifs en nature dans la petite forêt derrière le lac. À l'initiative de deux enseignantes motivées à développer les valeurs écocitoyennes et le vivre ensemble des enfants, les élèves peuvent ainsi découvrir, explorer l'environnement dans lequel ils vivent et acquérir des connaissances autour de la nature. L'espace comprend deux sites au sein desquels les enfants peuvent s'asseoir en classe entière et autour desquels les enseignants pourront apprendre à apprendre, en favorisant l'attention par l'observation.

COMPOSTEUR ELECTROMECHANIQUE

En continuité de la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire menée par la cuisine centrale, la ville a réfléchi à trier et surtout à valoriser les restes d'assiette. Les enfants sont largement sensibilisés à trier les aliments qui n'ont pas été mangés et les valoriser dans du compost. Il s'agit ensuite d'utiliser le compost dans les espaces verts par les agents du service parcs et jardins. Ainsi, tout est valorisé. C'est le deuxième équipement de ce type dans le pays de Gex, après la commune de Thoiry. Le coût d'acquisition de cet outil est de 100 000€.



TRI



Dès le 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée. L'agglomération du pays de Gex propose gratuitement à tous les habitants, d'acquérir un composteur individuel ou un lombricomposteur. Au-delà de ces outils, le restaurant scolaire et les écoles proposent quotidiennement des bacs de tri permettant de séparer le papier et le carton des déchets. D'autres tris sont aussi réalisés comme pour les stylos, les piles électriques, les bouchons etc...

PEDIBUS

Depuis juin 2022, un pédibus permet d'accompagner les enfants vers l'école à pied depuis la rue de Villard jusqu'à l'école Guy de Maupassant, tous les vendredis matin. Il est organisé et géré par un groupe de parents bénévoles et à l'initiative du Conseil de quartier Saint-Gix Villard Plan. Ce dispositif a été reproduit pour l'école du Centre, en mai et juin 2023. La ville et les écoles recherchent des bénévoles pour pérenniser ce pédibus et incitent largement les familles à s'inscrire.



LA VILLE A VELO



La ville a mis en place depuis 3 ans une prime à l'achat d'un vélo à destination des divonnais. Des vélos en libre-service avec B2Ebike sont également disponibles sur 11 stations, bientôt 18 et plus de 100 vélos. Des événements réguliers favorisent ces modes de transport auprès des enfants (Mai à Vélo, la Fête du Sport ...) ou encore des ateliers et des démonstrations. En 2022, un quizz a été fait dans les écoles divonnaises. La Police municipale organise également le passage des permis vélos avec l'aide d'associations divonnaises et d'une piste de sécurité routière adaptée à tout âge.

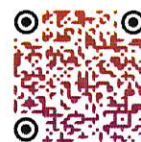
AUDIT ENERGETIQUE

Divonne-les-Bains a mené à l'été 2023 des audits énergétiques qui ont permis de réaliser un état des lieux de ses groupes scolaires. Les bâtiments sont visés (matériaux du bâti, isolation, sources d'énergies, consommations énergétiques, impact environnemental, etc.) afin de définir différents scénarios d'amélioration du site. L'objectif demeure le confort thermique des groupes scolaires ou encore de brises soleil intelligemment placés, d'ombrage créé en rapport avec l'orientation du soleil à différentes heures de la journée ou de nouvelles solutions d'aération.



C. ASSOCIATIONS ET SPORTS

Tout savoir sur nos
labels Terre de Jeux
2024 et CPJ



SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP)



Du 3 au 8 avril 2023 s'est déroulée la 7^e SOP. Cette édition est l'occasion d'aborder le thème de l'inclusion et de faire découvrir les Jeux Paralympiques, les Para athlètes ainsi que les différents Para sports. Durant la semaine, les 1200 élèves ont découvert de nombreuses activités autour du sport sous le label « Terre de jeux 2024 » comme un réveil musculaire chaque matin, de la découverte de Para sports initiés par le Comité Départemental Handisport de l'Ain (basket-ball fauteuil et cours théoriques) et des activités manuelles ...

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations est une tradition divonnaise qui perdure depuis plus de 25 ans. Il s'agit d'un moment privilégié permettant la rencontre entre les associations et les administrés. L'édition 2023 a réuni 48 associations et environ 700 Divonnaises et Divonnais qui ont pu profiter des stands aux couleurs de nos associations. C'est également l'occasion pour les bénévoles de finaliser les inscriptions de leurs adhérents et notamment rencontrer les enfants et les jeunes à travers des démonstrations et des initiations.



FETE DU SPORT



La fête du sport est une journée rythmée par de nombreuses démonstrations et initiations des associations sportives dans une ambiance conviviale et joyeuse. Sous l'effervescence du label « Terre de Jeux 2024 », cette journée du 24 juin 2023 a réuni au total 17 associations et pas moins de 400 Divonnais. La fête du sport 2023 a été l'occasion de signer un contrat de partenariat avec l'enseigne Décathlon afin de valoriser et de proposer de nombreuses actions sportives au sein de la Ville. Durant près de 5 heures, les enfants, les jeunes et leurs familles se sont surpassées à travers des jeux et des animations sportives en tous genres.

OPENGAMES – CENTRE NAUTIQUE

Durant l'été 2023, le Centre Nautique a organisé des animations sportives aquatiques ayant pour but de promouvoir le sport et le label « Terre de Jeux 2024 ». Les OpenGames sont des animations aquatiques (un concours de plongeurs, un parcours sportif...) organisées par Récréa, le gestionnaire du Centre Nautique. Ces animations se sont déroulées tous les lundis du 10/07 au 21/08 de 15h à 17h. Avec son bassin de dimension olympique, ses 3 plongeurs et ses terrains multisports, les enfants mais surtout les jeunes se sont livrés à un grand nombre de concours et de défis sportifs.



ASSOCIATIONS DURANT LE TEMPS MERIDIEN



La dernière période scolaire (mai/juin 2023) portait sur la thématique du sport et pour l'occasion, des associations sportives Divonnaises se sont illustrées durant ce temps afin de promouvoir leur discipline. Six associations sportives ont répondu présentes durant le temps méridien (pour les 3 à 10 ans), de 11h30 à 13h30 avec du rugby, du football, de la danse, de la boxe, du tennis et du triathlon. Ces interventions s'inscrivent dans la recommandation de l'OMS qui est de 60 min de sport au quotidien. Elles seront développées à nouveau pour l'année scolaire 2023/2024.

LOCAL TERRE DE JEUX AU COLLEGE MARCEL ANTHONIOZ

Depuis avril 2022, un local « Terre de Jeux 2024 » est disponible au collège Marcel Anthonioz, il a pour objectif d'informer, de conseiller et d'accompagner les jeunes collégiens dans leur différentes envies sportives (aides à la recherche d'associations par exemple). Une permanence se tient tous les mardis et jeudis durant le temps méridien par Dany DEREN (Conseiller Municipal Délégué à la mise en œuvre du label Terre de Jeux 2024) et par un agent communal.



PASSERELLE SPORTIVE A L'ECOLE GUY DE MAUPASSANT



Les élèves de l'école Guy de Maupassant ont réalisé l'aménagement d'une passerelle sportive avec un objectif bien précis : que chaque élève arrive et reparte de l'école en faisant un petit parcours sportif ! Ce parcours est constitué de tracés au sol qui permettent aux enfants de se dépenser. L'aménagement de la passerelle sportive est financé par le dispositif national « Notre école, faisons-la ensemble ». Ainsi, les autres écoles sont encouragées à se mobiliser pour créer de nouveaux projets avec et pour les élèves.

D. SANTÉ ET SÉCURITÉ

PERMIS PIETON ET PREVENTION ROUTIERE

Chaque année, et pour toutes les classes de CE2, les élèves sont formés en classe au permis piéton. Les agents de la police municipale accompagnés des enseignants sensibilisent et responsabilisent les enfants sur les différents dangers et les règles de la sécurité routière : reconnaissance des feux et des panneaux, comment traverser une route, où circuler en tant que piéton. Au total, près de 170 élèves sont formés et reçoivent un diplôme.

Aussi, les élèves de 4^e du collège Marcel Anthonioz participent à la journée de sensibilisation aux dangers de la route organisée par la mairie de Divonne-les-Bains, à L'Esplanade du lac. Les objectifs sont d'informer sur les causes des accidents, faire prendre conscience des risques et conséquences d'un accident et de lutter activement contre l'insécurité.



INVESTISSEMENTS DE SECURITE ET FORMATION



La ville investit des sommes importantes pour garantir la sécurité physique et morale des élèves des 45 classes avec :

- Des détecteurs à CO2 mobiles, pour chaque classe qui permet d'alerter l'enseignant lorsque le taux est haut, et qu'il est temps d'aérer la classe, cet appareil donne également la température et l'humidité ;
- Des malles PPMS qui permettent aux chefs d'établissement de réaliser les exercices obligatoires (attentat / intrusion / risque majeur) ainsi que des dispositifs d'alertes sonores et lumineux (élèves souffrant de surdité) ;
- Des formations pratiques auprès des enseignants et des agents municipaux à propos de la gestion des extincteurs, défibrillateurs, des démarches à réaliser en cas d'urgence ainsi que des formations aux premiers secours ;
- Des actions de sensibilisation aux violences sexistes, conjugales ou intrafamiliales à l'aide de malles pédagogiques et de formations thématiques, en lien avec les associations « NPNS » et « J'ai Compris J'agis ».

GESTION DES PAI (PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE) ET DES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Tous les enfants doivent être reçus à l'école et au sein des services péri/extrascolaires dans des conditions qui garantissent leur sécurité morale, physique et psychologique. Pour cela, des équipes éducatives se réunissent dès la rentrée pour l'accueil des enfants qui ont un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Les parents peuvent ainsi rencontrer les enseignants comme les opérateurs ville et de terrain pour garantir que les professionnels sachent réagir en cas de danger (réaction d'urgence, allergies, intolérance, asthme ...).

Durant l'année scolaire 2022/2023, un constat a été réalisé comptant près de 13% d'enfants qui ont des besoins particuliers. Pour ces enfants, la ville agit en complémentarité avec les partenaires institutionnels comme la PMI ou encore l'Inspecteur de l'Éducation nationale ainsi qu'avec des partenaires associatifs comme Loisirs Pour Tous 01 ou les Marmousets. À travers ces rencontres, des diagnostics sont réalisés pour permettre la bonne connaissance des données de terrain (nombre d'enfants qui souffrent de troubles « dys », hyperactivité ...), puis, ces mêmes acteurs se mobilisent pour accompagner voire former les personnels sur place mais aussi les familles qui parfois peuvent être dans le déni.



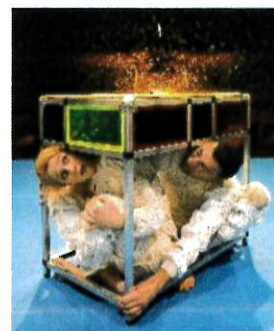
SENSIBILISATION AUX HANDICAPS

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 et de la Journée internationale du handicap, le Conseil Municipal des Jeunes sensibilise les jeunes Divonnaises et Divonnais aux handicaps et notamment dans le sport à travers des ateliers proposés dans les accueils de loisirs. En présence des élus, les jeunes animent et participent régulièrement à des actions : jeux de ballons avec les yeux bandés et quiz avec déplacements des jeunes attachés par binôme. Ces ateliers ludiques permettent aux jeunes de prendre conscience des contraintes provoquées par un handicap, le tout expliqué par des adolescents sensibilisés.

E. CULTURE

SPECTACLES JEUNES PUBLICS

Cette année, l'Esplanade du Lac, théâtre de Divonne-les-Bains, propose 6 spectacles de la maternelle au collège. Ces représentations accueilleront plusieurs classes entières à chaque séance (17 au total). Chaque enfant de Divonne pourra profiter de la programmation 2023/2024. À l'heure actuelle, les 3 écoles de Divonne-les-Bains et le collège sont inscrits pour les séances. Plus de 1000 élèves divonnais pourront alors venir découvrir du cirque, de la danse, du théâtre ou encore des spectacles de musique. Les enfants pourront aussi rencontrer les équipes culturelles et participer à des ateliers en lien avec les spectacles. Les collégiens viendront aussi découvrir des spectacles en soirée (hors temps scolaire).



PASS CULTURE + PASS REGION – CHEQUIER JEUNES 01



Depuis maintenant deux ans, l'Esplanade propose aux collégiens et lycéens de régler les places et actions culturelles avec le Pass culture et le Pass région. Chaque établissement peut aussi utiliser son enveloppe pour réserver des places au théâtre. Ces places sont proposées à un tarif de 10 euros pour les collégiens (spectacles en temps scolaire), sinon elles sont au tarif réduit ou pass Esplanade jeune (hors temps scolaire).

Aussi, l'Esplanade du Lac est partenaire du Chéquier Jeunes 01 mis en place par le Département de l'Ain. Il permet aux collégiens de 10 à 15 ans, scolarisés dans l'Ain, de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives. Il est possible de payer des places avec ces chéquiers (en temps scolaire ou hors temps scolaire).

PROJET DE TERRITOIRE « ESQUISSES DANSEES »

Esquisses dansées, le projet de territoire, résulte de l'expérience d'actions culturelles menées durant de longues années par la collectivité. C'est grâce au projet mémoire dansée qui se définit par la richesse des rencontres, d'échanges et de complicités avec nos aînés, qu'il a eu le désir de créer le projet Esquisses dansée (format adapté aux scolaires). Au travers de ce projet, Olivier Lefrançois désire réaffirmer l'importance de la culture pour le développement des enfants des écoles du territoire ; il veut aussi renouer avec l'ambition originelle de « mettre la culture sur le trajet des pratiques populaires et celui des classes ». Le projet de territoire est financé par la DRAC et par la Ville de Divonne-les-Bains, il est proposé annuellement à une dizaine de classes du territoire du pays de Gex.



PROJET JO – BATTLE DE DANSE HIP-HOP (COLLEGIENS)

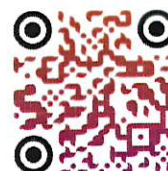
En plus des Esquisses dansées, un projet en lien avec les JO a été proposé aux collégiens de Divonne-les-Bains. Il s'agit de plusieurs interventions de la compagnie hiphop Free Styles qui les initiera à la battle sportive, nouvelle discipline aux Jeux olympiques. Ce projet se terminera par une grande battle hiphop entre les classes participantes.

ACCES MEDIATHEQUE

Tous les enfants scolarisés à Divonne-Les-Bains ont un accès privilégié à la médiathèque. Ils bénéficient de créneaux d'accueil et d'un personnel dédié. Selon leur niveau, des lectures partagées et des animations didactiques leur permettent de découvrir les différentes collections. Ils peuvent aussi emprunter des livres pour la classe et avoir accès à des sélections thématiques. Les équipes enseignantes sont des partenaires d'exception en tant qu'ambassadrices de la pratique culturelle d'une bibliothèque municipale, qui contribue à l'apprentissage et au plaisir de lire et d'écrire. Dans ce sens, ils profitent de la gratuité d'emprunt à la médiathèque, en permanence et avec des lieux confortables et adaptés à la lecture.

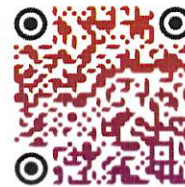


Tout savoir à propos
des actions culturelles
et artistiques



F. CITOYENNETÉ

Magazines JVD
Juniors et infos CMJ



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de concertation autour de projets communaux. S'appuyant sur les propositions des adolescents, le CMJ vient renforcer la participation des jeunes dans l'élaboration des projets et permet de créer du lien entre les différents conseils municipaux de la ville, notamment avec le Conseil Municipal des Seniors, réinstallé en avril 2023. Ils participent également aux commémorations et aux événements municipaux. Les jeunes conseillers municipaux développent leurs connaissances au travers des sorties et des voyages instructifs en visitant les institutions telle que l'Assemblée nationale ou le Sénat. Le CMJ mène des actions autour des thématiques suivantes :

- **Sport** : participation au label Terre de Jeux 2024, trophée des quartiers, fête du sport ...
- **Actions de sensibilisation** : Pollution, environnement, harcèlement numérique, sécurité routière ...
- **Enfance / Jeunesse** : Participation aux actions des écoles, soirées des jeunes, chasse aux œufs ...
- **Démocratie et vie locale** : Visite à l'Assemblée nationale, du Sénat et projets locaux.

En 2024, le CMJ et le CMS seront tous les deux gérés directement par les services de la ville pour garantir une complémentarité des actions et une communication plus directe avec les élus et leurs services administratifs.

LES 4 CONSEILS DE QUARTIER

Les Conseils de quartier sont des instances de participation citoyenne qui permettent aux habitants des différents quartiers de s'impliquer activement dans la vie locale et d'être concertés autour des projets municipaux. Il existe 4 Conseils de quartier : Arbère, Divonne Centre, Saint Gix / Villard / Plan et Vesenex / Crassy. Même si les parents sont plus actifs que les enfants et les jeunes, l'axe de travail 2023/2024 portera notamment sur la participation des plus jeunes pour que ces instances demeurent représentatives de l'ensemble de la population.



LES DEVOIRS DE MEMOIRE

Le Maire de Divonne-les-Bains, accompagné d'élus, des membres du CMJ, des jeunes sapeurs-pompiers, des représentants des anciens combattants, des forces de l'ordre et des services de secours, commémorent les différentes dates qui marquent l'histoire et rendent hommage à tous les morts pour la France. Monsieur le Maire est très engagé à faire participer les élèves de toutes les écoles lors de ces temps mémoriaux. Un prochain projet sera développé à l'aide des enseignants et des directeurs des écoles afin d'apprendre la Marseillaise dès le plus jeune âge.

WORLD CLEAN UP DAY

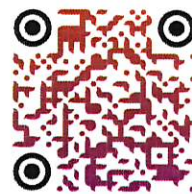
Le World Clean Up Day est une journée mondiale de nettoyage visant à mener des actions pour protéger sa planète. La ville de Divonne-les-Bains se mobilise pour sensibiliser à la réduction des déchets dans différents quartiers de la ville.

Le 9 septembre 2023, durant toute une matinée et en famille, le quartier d'Arbère et du Mont-Mussy s'est mobilisé à travers une trentaine de volontaires pour cette action symbolique forte de son caractère civique et citoyen !



G. SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Guide et prestations du CCAS



LE REPAS A 1€

Dans le souci de prendre soin de chaque divonnais et de pouvoir proposer à tous des repas de qualité, la commune a mis en place les repas à 1€ pour la restauration scolaire. Cette aide est accessible aux enfants des familles divonnaises qui relèvent des tranches de quotient familial 1 et 2 (moins de 1000 €), et concerne les enfants de la petite section jusqu'au CM2. Pour bénéficier de cette aide, les familles prennent l'attache du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et déposent certains justificatifs. À ce jour, près de 80 enfants bénéficient de cette aide.

AIDE FINANCIERE A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Chaque année, la collectivité de Divonne-les-Bains soutient financièrement les établissements scolaires divonnais. Cette dotation annuelle de 46 €/enfant permet aux enseignants de réaliser des achats de fournitures scolaires pour les élèves et équiper leurs classes de matériel pédagogique divers. Cette enveloppe représente 57 000 € en 2023.



ACCUEIL DES REFUGIES UKRAINIENS



Le 24 février 2022 marque le début de la guerre en Ukraine. La ville s'est engagée activement à accueillir dans les meilleures conditions les réfugiés ukrainiens sur différentes thématiques (la protection temporaire, le logement, la santé, la scolarité, l'emploi, le transport, l'apprentissage de la langue française, la culture etc.) Le service scolaire assure l'inscription des enfants dans les établissements scolaires primaires. Un suivi particulier est assuré pour ces enfants qui représentent environ 40 familles à Divonne-les-Bains et près d'une douzaine d'enfants et de jeunes scolarisés à l'école et au collège.

4L TROPHY

Le 4L Trophy est une course mythique, réservée aux jeunes et/ou étudiants entre 18 et 28 ans et qui fêtera sa 27^e édition en 2024. Au programme, plusieurs pays sont traversés, plusieurs jours en immersion pour découvrir le monde. Du côté humanitaire, le 4L Trophy accomplit une mission engagée et durable auprès de l'association Enfants du désert et de la Croix-Rouge française. En 2022, les élèves ont offert du matériel scolaire aux enfants marocains et se sont engagés dans des correspondances avec les deux pilotes divonnais.



LA SEMAINE BLEUE ET LES COLIS DE FIN D'ANNEE

La Semaine Bleue met en lumière les contributions de tous les seniors, quels que soient leur âge et leur niveau d'autonomie, à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Elle insufflé un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles. Tous les ans, la municipalité propose une programmation diversifiée d'une quinzaine d'actions. De plus, les enfants scolarisés participent à l'élan de solidarité auprès des seniors. Ces derniers ont le plaisir de découvrir dans les colis, des dessins et des messages que les enfants réalisent à l'attention de leurs aînés.

AIDE AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR/DIRECTEUR (BAFA/BAFD)

Des diplômes permettent d'encadrer à titre non professionnel, occasionnellement, des enfants et des jeunes en accueils collectifs de mineurs. Le montant de l'aide de la CAF est de 70% à 90% des frais pour chacune des sessions théoriques. La ville et son délégataire péri/extrascolaire permettront de compléter ces aides et ainsi faciliter l'accès à cette qualification dès 16 ans.



H. NUMÉRIQUE

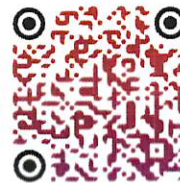


PORTAIL FAMILLES

Depuis plusieurs années, la ville s'est dotée d'une structure numérique appelée « Portail Familles », véritable guichet unique en ligne au bénéfice de tous les parents. Cet outil est destiné à faciliter les démarches liées à la vie quotidienne des familles. Au-delà d'un accès à l'actualité de la ville et à des liens permettant de suivre la vie quotidienne des enfants, les responsables légaux peuvent réaliser leurs réservations

/ inscriptions aux activités enfance, payer en ligne, contacter les services ... C'est un outil de communication qui est également partagé entre la ville et son délégataire des services péri/extrascolaires.

Lien Portail
Familles



DES TABLEAUX NUMÉRIQUES POUR TOUS

L'écran interactif, souvent comparé à une grande tablette, permet de présenter des contenus de manière visuelle, interactive et dynamique. Cette évolution de l'éducation traduit un passage du modèle traditionnel unidirectionnel à une expérience d'apprentissage interactive et stimulante. À Divonne-les-Bains, la ville fut précurseur en la matière en investissant près de 100 000€ au total pour équiper, par tranches, les 45 classes des écoles publiques (maternelles comprises).



NUMÉRIQUE, JEUNE ET RESPONSABLE

En fin d'année scolaire, et annuellement, certaines classes de 3^e du collège Marcel Anthonioz participent à l'atelier « Numérique, Jeune Et Responsable » organisé par l'association La Fresque Du Numérique. L'objectif : sensibiliser le jeune public aux impacts du numérique en matière d'environnement et encourager les bons gestes. À travers des cartes, qui seront exposées au collège, les élèves ont réalisé le cheminement de nos appareils numériques après leurs utilisations. Ces formations

sont également dispensées auprès de tous les cœurs de métier en mairie et forment ainsi plus de 150 agents.

PROJET DE DIMINUTION DES IMPRESSIONS NUMÉRIQUES

En fin d'année scolaire 2022/2023, le service informatique de la ville de Divonne-les-Bains a fait un constat alarmant : 814 833 feuilles A4 sont imprimées (noir et blanc et couleurs) à l'année durant les 144 jours scolaires par l'ensemble des enseignants. Cela revient ainsi à un total de près de 5 impressions par jour et par élève soit 5650 feuilles par jour soit 11 ramettes imprimées par journée. Une sensibilisation est effectuée durant l'année scolaire 2023/2024 afin de réduire ce nombre, et rechercher ainsi de nouvelles façons de garantir les apprentissages fondamentaux en limitant notre consommation de papier.



LES PROMENEURS DU NET

L'accueil de loisirs jeunesse de la ville s'est engagé dans ce dispositif national qui propose un service qui écoute, informe, accompagne, conseille et prévient les risques liés au web. Pour accomplir cette mission, un animateur formé entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums.

I. AVEC LES FAMILLES



TROPHÉE DES QUARTIERS INTERGÉNÉRATIONNEL

Pour la seconde édition, et lors de la Fête du Sport organisée le dernier samedi du mois de juin, les conseils de quartier se sont affrontés sportivement, de 9h à 12h, dans une ambiance conviviale et amicale à travers différentes épreuves mêlant connaissances sportives, habileté et sport. Ce Trophée Interquartiers est ouvert à tous les Divonnais, à partir de 7 ans et permet aux familles de concourir ensemble au cœur de la ville.

FÊTE ANNUELLE DES ÉCOLES

Chaque année et sur trois sites distincts, la traditionnelle fête des écoles annonce la fin de l'année scolaire à l'école Guy de Maupassant, au Centre et à Arbère. Ces fêtes réunissent plusieurs centaines d'élèves et de parents, autour de spectacles, d'animations et de repas conviviaux ! Les Amicales des parents d'élèves, les enseignants, le personnel scolaire organisent ainsi de très grandes fêtes à destination des élèves. La ville de Divonne-les-Bains est heureuse d'accompagner ces événements pour toujours offrir le meilleur à nos enfants !



CHASSE AUX ŒUFS

Plus de 500 enfants sont présents chaque année au jardin public pour la grande chasse aux œufs organisée par l'Office de Tourisme de Divonne-les-Bains et le Conseil Municipal des Jeunes. Une matinée remplie de gourmandises et de surprises pour le plus grand plaisir de tous. Avec le soutien de partenaires privés et de chocolatiers locaux, les enfants et leurs parents évoluent dans un espace délimité pour retrouver un maximum de chocolats, dès un an et sans limite d'âge.

NUIT DES CHOCOTES – LE SOU DES ÉCOLES

Un événement fédérateur autant qu'effrayant, chaque année, plus de 800 enfants sont présents à l'hippodrome de Divonne-les-Bains en soirée et durant les vacances d'automne. Pour la 7^e édition de la Nuit des Chocottes, organisée par le Sou des écoles de Divonne-les-Bains, les enfants et leurs parents se sont déguisés comme pour Halloween, les enfants ont participé à des parcours mystérieux, à la lumière des bougies et des lampes de poches. Un moment plein de surprises et de convivialité pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. La ville accorde une subvention de 2500€ depuis plusieurs années pour aider l'association et ses événements (carnaval, spectacles ...).



AQUACINE ET CINÉ PLEIN AIR

Une des rares animations qui peut réunir un adolescent, un jeune et ses parents. Trois fois pour chaque saison, le Centre nautique de Divonne-les-Bains accueille un événement cinéma en plein air avec une programmation de films familiaux : les pieds dans l'eau. Dès 21h30, près de 200 jeunes et adultes peuvent profiter d'un film les pieds dans l'eau, assis dans une bouée.

FÊTE DES SERRES MUNICIPALES

Un moment convivial qui permet de réunir enfants et parents autour des enjeux du label 4 fleurs et valoriser le remarquable travail des jardiniers de la ville. Durant 4 heures, au sein des serres municipales, les familles peuvent découvrir les serres et la production, un atelier de rempotage pour les enfants et un autre pour les adultes et repartent tous avec des boutures.



4. LES PROJETS ET LEURS PERSPECTIVES

A. PROJETS ENFANCE

GRANDE LESSIVE



La Grande Lessive® est une œuvre d'art participatif multimédia qui détourne le dispositif des anciennes « Grandes lessives » et le format de papier le plus courant, le A4. Elle prend la forme d'une installation éphémère faite par toutes et tous autour de la Terre, un même jour, au moyen de réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur. La prochaine édition aura lieu le 19 octobre 2023 : sous le thème « Avec ou sans eau », toutes les écoles participeront et afficheront leurs œuvres en ville.

CAPSULE TEMPORELLE



L'idée de la capsule temporelle se décline sous différents formats. C'est un outil d'introspection qui peut aider à prendre conscience des changements qui s'opèrent en nous et autour de nous à travers les années, parfois des décennies. À Divonne-les-Bains, les élèves de CP de 2023/2024 raconteront leur quotidien dans un journal de bord et partageront leur actualité avec les élèves de CM2 présents en 2028/2029, ils pourront mettre des objets, des souvenirs et se rassembleront ainsi 5 ans plus tard pour constater leur avancement dans leur scolarité et dans leur vie.

COUR VÉGÉTALISÉE (COUR OASIS)



Véritable enjeu politique du mandat, la transition écologique passe notamment par la végétalisation des cours d'écoles. La cour maternelle de l'école d'Arbère sera la première à faire peau neuve. Le projet de rénovation a été travaillé en lien avec le directeur d'école, l'équipe enseignante ainsi que les parents d'élèves. L'objectif de ces travaux est de créer des îlots de fraîcheurs avec des matériaux naturels et moins d'asphalte. Le projet comprend aussi un rafraîchissement des espaces, de nouveaux jeux et de nouvelles zones végétales comme des carrés aromatiques ou des théâtres de verdure.

PÉRIODES THÉMATIQUES TEMPS MÉRIDIE



Pour poursuivre son travail collaboratif avec les équipes éducatives et offrir un service toujours plus qualitatif, la ville de Divonne-les-Bains fait appel aux différentes associations de la ville pour intervenir sur la base du volontariat durant le temps méridien. Ainsi, les enfants peuvent découvrir de nouvelles disciplines, qu'elles soient sportives ou culturelles. Les associations quant à elles, se font connaître auprès d'un nouveau public et bénéficient d'avantages concernant les subventions associatives. L'année scolaire 2022/2023 à compter 6 associations partenaires, en 2023/2024, la ville en vise plus de 10.

CONFÉRENCE ALIMENTAIRE



Une diététicienne diplômée professionnelle accompagne le chef des restaurants scolaires dans le suivi et l'application du plan alimentaire ainsi que dans l'élaboration des menus. La ville souhaite mettre en place une conférence à destination des familles afin de les sensibiliser aux réglementations de la restauration collective et à l'importance d'une alimentation équilibrée dès le plus jeune âge. Les équipes présente durant le temps de cantine (ATSEM, animateurs, agents de restauration) sont également initiés par de petites formations ludiques et conviviales, professionnalisant ainsi plus de 50 agents. Durant l'année scolaire 2023/2024, les enfants seront également sollicités via des ateliers pédagogiques.

LES AUTRES PERSPECTIVES A DEVELOPPER

- De nouveaux dispositifs d'aide à la lecture
- Développer des passerelles et des actions intergénérationnelles
- Des actions liées à la protection de l'environnement/biodiversité
- Proposer des solutions pour les élèves à besoins particuliers qui ne disposent pas d'aides institutionnelles (sans notification MDPH)
- Poursuivre un plan de modernisation des infrastructures scolaires



B. PROJETS JEUNESSE

ANIMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil Municipal des Jeunes, organisé et animé par l'association Alfa 3a sera prochainement géré directement par la collectivité dans le cadre de la nouvelle délégation de service public (2024 à 2026). Ce transfert donnera l'occasion de rapprocher cette instance citoyenne avec leurs aînés nommés dans le cadre du Conseil Municipal des Seniors, créé en avril 2023.

Dès l'année 2024, des actions intergénérationnelles seront organisées entre les deux entités afin d'agir à l'aide de deux visions : deux regards sur leur environnement quotidien qui permettront des échanges, des actions et des projets communs.

DIV'ART SHOW



Le Div'Art Show est un festival culturel et artistique qui propose différentes animations : compétition de skate, performances de danses, live painting sur toile, graff sur des voitures. À la vue de l'appétence et de la mobilisation des jeunes lors de cet événement annuel, la ville souhaite associer les adolescents à la construction des contours de cette manifestation (recherche d'artistes, type de démonstration/d'initiation, animation de stand ...). Pour cela, un groupe de travail sera réalisé depuis le collège, avec des jeunes volontaires qui rencontreront les opérateurs partenaires de l'Office de Tourisme.

SÉJOURS AUTOFINANCÉS



Les séjours autofinancés consistent à ce que les jeunes réalisent des actions leur permettant de récolter des fonds pour financer un voyage, le plus souvent à dimension socio-culturelle. Le jeune sera alors porteur d'un projet, qu'il sera amené à présenter lors de différentes instances, comme auprès de la CAF de l'Ain, de la Collectivité ou encore des partenaires privés. À l'instar du Conseil Municipal des Jeunes pour leur séjour à Paris, le service péri/extrascolaire aura pour objectif en 2024 d'accompagner les adolescents de A à Z : de la conception du séjour jusqu'au départ, en passant par les opérations d'autofinancement.

MÉDIATION ET ANIMATION



Lors des groupes de travail au sujet de la jeunesse, les responsables du collège ont communiqué que les plannings de l'année scolaire 2023 / 2024 des jeunes de 4^e et 3^e termineront tous les mardis à 15h. Pour prévenir toute conduite à risque ou tout comportement inadapté en ville, le service péri/extrascolaire mettra en place la présence d'un adulte chargé de médiation. La ville interviendra également afin de proposer des activités sportives et culturelles, notamment en partenariat avec les dirigeants des associations locales qui pourraient créer des créneaux adaptés aux horaires et aux disponibilités des jeunes.

NOUVEL ESPACE JEUNESSE



L'Espace Jeunes actuel, situé derrière la mairie, est voué à disparaître dans le cadre d'un nouveau projet pour l'hôtel de ville. Pour garantir un accueil de qualité auprès des équipes et des jeunes, un local au cœur du centre-ville pourrait être proposé au sein du futur Écoquartier de la Gare. Ce projet appellera une concertation effective auprès des jeunes avec des réflexions autour de l'utilisation des espaces, du matériel, de leurs besoins et de leurs souhaits. Pour permettre cette prochaine installation, les jeunes seront associés aux services techniques et administratifs de la ville, à l'aide des animateurs péri/extrascolaires.

LES AUTRES PERSPECTIVES A DEVELOPPER

- Favoriser la mobilité des jeunes à l'aide de transports adaptés à leurs besoins
- Développer les « Juniors associations »
- Développer l'apprentissage des langues à l'aide du jumelage et ses échanges
- Lutter contre les dégradations à l'aide d'un dispositif citoyen et civique



C. PROJETS JEUNES ADULTES

BOURSE AUX SPORTIFS MÉRITANTS



Dès la fin de l'année 2023, la ville de Divonne-les-Bains organisera la seconde cérémonie des « sportifs méritants » avec la nouveauté d'offrir un soutien financier à ces derniers. À travers un dossier de candidature, les jeunes divonnais pourront valoriser leur palmarès et tenter de remporter plusieurs milliers d'euros. Durant cette cérémonie, la ville s'associera aux associations pour engager collectivement des projets pour l'année suivante, notamment à travers le label Terre de Jeux 2024.

ESPACE DE VIE SOCIALE – NOUVEAUX LOCAUX POUR LA JEUNESSE



La ville s'engagera prochainement dans un projet de création d'Espace de Vie Sociale (EVS en partenariat avec la CAF de l'Ain). Ce projet prendra en compte le souhait politique d'attribuer de nouveaux locaux à l'Espace jeunes de Divonne-les-Bains. Aussi, les services de la ville souhaitent entendre les jeunes Divonnaises et Divonnais afin de concevoir et organiser cet espace ainsi que les activités qui y seront organisées. Une fois la nouvelle DSP lancée au 1^{er} janvier 2024, le nouveau délégataire devra s'associer à la ville pour créer un noyau de jeunes volontaires à accompagner ce projet.

BAFA / BAFD ACCESSIBLES À TOUS



Force est de constater que les accueils de loisirs peinent de plus en plus à recruter des animateurs. En 2023, le BAFA s'ouvre aux jeunes de 16 ans, c'est une occasion pour la ville et pour le nouveau délégataire de développer en lien fort avec le public de jeunes adultes afin d'accompagner leur projet professionnel. Aussi, la ville étudiera prochainement un plan de formation spécifique et des aides financières adaptées dès 2024. Celles-ci permettront de faire vivre le métier de l'animation au plus grand nombre, en garantissant une qualification professionnelle même tout au bout du pays de Gex.

FESTIVAL DJ JEUNES



Divonne-les-Bains compte plusieurs dizaines d'animations durant lesquelles les jeunes adultes peuvent se divertir. Afin de proposer un événement sur-mesure pour ce public, la ville souhaite associer un groupe de jeunes volontaires pour coconstruire un nouveau festival de DJ. À l'aide de l'Office de tourisme et du délégataire jeunesse, ce groupe aura pour objectif de concevoir le projet, le présenter aux élus et veiller à la faisabilité générale de celui-ci. L'Espace de Vie Sociale pourra également abonder l'accompagnement ce projet.

STAGE « CV DÉCOUVERTES »



Une collectivité territoriale se compose de plus de 100 métiers variés et qui peuvent faire naître des vocations auprès des jeunes. En partenariat avec la Mission Locale et Pôle emploi, les services de la ville pourront accueillir des jeunes de 16 à 20 ans pour découvrir le/les métiers de leur choix et ainsi compléter leurs expériences puis leur CV. Les vocations naissent parfois aux côtés d'un professionnel ou lors de la réalisation d'une tâche, ce dispositif pourra créer ces rencontres souvent déterminantes pour les jeunes, dans un cadre sécurisant et institutionnel.

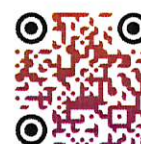
LES AUTRES PERSPECTIVES A DEVELOPPER

- Développer des offres de logement dédiées aux jeunes actifs
- Accueillir un service civique au sein de la collectivité
- Intégrer le dispositif « passeport mobilité » pour mêler citoyenneté et accès au permis de conduire
- Étudier les dispositifs « BAFA citoyen » et le « BAFD citoyen »



D. CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS ANNUELS

Site de l'Office de
Tourisme de
Divonne-les-Bains



MOIS	ÉVÉNEMENT PROPOSÉ AUPRÈS DES PUBLICS ENFANCE / JEUNESSE / FAMILLE	ORGANISATEUR
Janvier	Concours annuel zéro déchet avec remise des prix	Ville
Février	Fête foraine	Privé
Mars	Festival Rires ô Lac	Ville
	4 heures pour l'emploi	Office de Tourisme
	Commémoration du 19 mars	Ville
Avril	Carnaval du Sou	Associatif
	Chasse aux œufs	Office de Tourisme
	Div'Art Show	Office de Tourisme
	Voyage annuel du CMJ	Ville
Mai	Mai à Vélo	Office de Tourisme
	Fête d'Arbère	Associatif
	Commémoration du 8 mai	Ville
	Fête des serres municipales	Ville
	Apéro-Guinguette (3 dates)	Ville
Juin	Course à pied, la Dix'vonne	Associatif
	Concerts de pleine lune (5 dates)	Office de Tourisme
	Présentation de la saison culturelle Esplanade du Lac	Ville
	Marché nocturne (3 dates)	Office de Tourisme
	Journée Olympique et Paralympique	Ville
	Fête d'école Guy de Maupassant	Associatif
	Commémoration du 18 juin	Ville
	Fête du Sport / Trophée des Quartiers	Ville
	Fête des écoles du Centre	Associatif
	Fête d'école Arbère	Associatif
	Fête de la Musique	Office de Tourisme
Juillet	Fête nationale	Office de Tourisme
	OpenGames au Centre nautique et Aquaciné	Centre nautique
	Apéro Latino (2 dates)	Office de Tourisme
	Programme annuel des Estivales	Office de Tourisme
Septembre	Commission Vie de l'Enfant élargie (rencontre des professionnels)	Ville
	Forum des associations	Ville
	Dreams Car Day	Office de Tourisme
	World Clean Up Day	Ville
	Journées nationales du patrimoine	Office de Tourisme
	Élections du Conseil Municipal des Jeunes	Ville
	La nuit est belle	Ville
Octobre	La Semaine Bleue	Ville
	Gourmandiv'	Office de Tourisme
	Fête de l'automne de l'école maternelle Centre	Associatif
	Halloween à la Villa Roland	Office de Tourisme
Novembre	La Nuit des Chocottes	Associatif
	Commémoration du 11 novembre	Ville
	Cérémonie des sportifs méritants / Bourse au mérite	Ville
Décembre	Commission Vie de l'Enfant de fin d'année – Évaluation PEDT	Ville
	Fêtes de fin d'année écoles et accueils de loisirs	Associatif
	Illuminations de Noël	Office de Tourisme

5. L'ÉVALUATION DU PEDT

A. LES MODALITÉS

POURQUOI ÉVALUER LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ?

Afin de progresser et remettre nos pratiques en question, les acteurs éducatifs se mobiliseront tout au long de l'année. Garantir une évaluation par niveau de réalisation, c'est avant tout jauger ses réussites et ses difficultés afin s'ajuster puis s'améliorer. Chaque année, les équipes de la ville coordonneront ces rencontres afin d'acter et capitaliser les expériences de terrain.

Enfin, pour que ce support ne demeure pas au fond des tiroirs, les services de la ville de Divonne-les-Bains ont pour objectif de le numériser sous format audiovisuel via une vidéo infographique. Il sera ainsi diffusé largement et régulièrement auprès des nouveaux acteurs éducatifs, mais aussi auprès des partenaires et des parents d'élèves.

COMMENT ÉVALUER LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ?

Avec le concours du délégataire assurant le suivi et l'animation de la délégation du service public péri/extrascolaire entre 2024 et 2026, certaines rencontres sont réalisées, d'une part par l'initiative de la ville, et d'autre part celle du délégataire.

À Divonne-les-Bains, nous comptons un total de 5 instances de pilotages qui récolteront des données brutes :

À l'initiative de la collectivité	À l'initiative du délégataire
• Les Commissions Vie de l'Enfant (3 par année) • Les réunions de pilotage administratif du suivi de la DSP (3 par année) • Les réunions entre le service référent de la ville et le coordonnateur du délégataire (rencontres hebdomadaires)	• Les Comités consultatifs, avec les représentants des parents d'élèves (3 par année) • Les bilans périodiques, après chaque vacances scolaires (5 par année)

À l'aide de supports ludiques et pédagogiques, les enfants, les jeunes et les adultes pourront donner leurs avis et évaluer leur satisfaction. Des animations, des « brainstormings » et des questionnaires seront proposés au plus grand nombre et un comptage effectif sera réalisé par les services garants du suivi de l'évaluation (participation, fréquence etc.).

QUI VA ÉVALUER LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ?

Les services de la ville de Divonne-les-Bains seront chargés d'animer les différentes rencontres précisées dans les instances de pilotage, notamment les Commissions « Vie de l'Enfant », durant lesquelles seront traitées plus en détail l'évaluation générale du PEdT. Ainsi, l'ensemble des acteurs éducatifs participeront à l'évaluation, en comptant sur le concours précieux du public d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes.

QUOI ET QUAND ÉVALUER LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ?

L'évaluation du PEdT impliquera le bilan des projets prévus et l'analyse complète de la grille d'objectifs ci-après.

Ces appréciations seront organisées tout au long de l'année mais cible particulièrement **deux temps spéciaux** :

1. Lors **d'une rencontre commune entre le Comité de suivi et le Comité consultatif trimestriels** durant le mois de juin de chaque année, pour un bilan intermédiaire partagé (pour étudier avec attention les « Q4 », page suivante)
2. Lors **d'une Commission « Vie de l'Enfant » extraordinaire** qui se réunira annuellement en fin d'année civile et qui consolidera les éléments récoltés durant l'année et durant l'ensemble des instances vécues pour un bilan final. À cette issue, les objectifs du PEdT seront ajustés pour l'année suivante via une annexe annuelle.

B. LA GRILLE D'ÉVALUATION

Objectifs généraux	Indicateurs	Modalités de réussite	Résultats et commentaires
Garantir le bien-être de l'enfant et du jeune	Q 1 : Les enfants / jeunes sont-ils associés ou concertés au fonctionnement des accueils de loisirs ? Q 2 : Les services proposés permettent-ils l'accueil de tous les besoins (en nb) ? Q 3 : Il y a-t-il un accueil adapté des enfants à besoins particuliers (fonctionnement) ? Q 4 : Les différents publics ont-ils un sentiment de bien-être au sein des services ?	Question 1 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 2 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 3 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 4 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé	(à inscrire en décembre 2024, avec évaluation, avis et perspectives)
Développer les connaissances et les capacités	Q 1 : Est-ce que les services permettent la découverte des grandes familles d'activités ? Q 2 : Les différents acteurs éducatifs se réunissent-ils régulièrement ? Q 3 : Est-ce que les instances de mutualisation permettent de créer des projets adaptés ? Q 4 : Constatons-nous un réel développement des connaissances et des capacités des enfants / ados / jeunes ?	Question 1 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 2 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 3 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 4 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé	(à inscrire en décembre 2024, avec évaluation, avis et perspectives)
Accompagner l'apprentissage à la citoyenneté et à l'autonomie	Q 1 : Le public est-il sensibilisé aux valeurs républicaines et laïques ? Q 2 : Est-ce que des actions citoyennes sont menées auprès des enfants et des jeunes ? Q 3 : Existence-ils des espaces qui permettent de favoriser le mieux-vivre ensemble ? Q 4 : Les différents publics sont-ils accompagnés pour garantir le développement de leur autonomie ?	Question 1 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 2 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 3 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 4 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé	(à inscrire en décembre 2024, avec évaluation, avis et perspectives)
Éduquer à une alimentation saine et à la pratique sportive régulière	Q 1 : Les enfants ont-ils connaissance de ce qui est bon ou non pour sa propre santé ? Q 2 : Les menus sont-ils élaborés à l'aide du public et sont-ils diversifiés ? Q 3 : Les actions du restaurant scolaire permettent-elles de garantir la qualité des repas (local, labélisé, BIO, sans plastique ...) ? Q 4 : Est-ce que les actions réalisées garantissent de 30 à 60 minutes d'activités physiques quotidiennes pour tous ?	Question 1 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 2 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 3 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 4 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé	(à inscrire en décembre 2024, avec évaluation, avis et perspectives)
Permettre de devenir un acteur actif de la transition écologique	Q 1 : Les publics savent-ils expliquer ce qu'est le développement durable (ses effets) ? Q 2 : Des gestes éco-responsables sont-ils appliqués au quotidien par tous les publics ? Q 3 : Est-ce que les familles des publics appliquent les astuces / les gestes à domicile ? Q 4 : Est-ce que les enfants et les jeunes participent aux actions de transition écologique menées par la ville ?	Question 1 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 2 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 3 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 4 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé	(à inscrire en décembre 2024, avec évaluation, avis et perspectives)
Offrir les moyens d'un apprentissage épanoui	Q1 : Les acteurs éducatifs sont-ils formés aux bonnes pratiques professionnelles ? Q2 : L'environnement, le matériel et les locaux permettent-ils aux publics d'acquérir les connaissances nécessaires ? Q3 : Les services et professionnels éducatifs sont-ils assez nombreux et bien répartis ? Q4 : Les publics répondent-ils aux exigences nationales liées aux niveaux scolaires ?	Question 1 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 2 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 3 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 4 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé	(à inscrire en décembre 2024, avec évaluation, avis et perspectives)
Considérer les jeunes comme une ressource citoyenne de la ville	Q 1 : Les jeunes sont-ils associés aux événements municipaux, participent-ils ? Q 2 : Les jeunes disposent-ils de moments d'échanges avec les élus et pouvoirs publics ? Q 3 : Les jeunes réalisent-ils régulièrement des actions citoyennes à dimension civique ? Q 4 : Le Conseil municipal des jeunes, les adolescents et les jeunes adultes ont-ils le sentiment d'être des acteurs actifs de la ville ?	Question 1 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 2 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 3 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé Question 4 : Réalisé / Part. réalisé / Non réalisé	(à inscrire en décembre 2024, avec évaluation, avis et perspectives)

GLOSSAIRE – QR CODE

AESH	Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
BIO	Biologique
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CMJ	Conseil Municipal des Jeunes
CMS	Conseil Municipal des Seniors
COFIL	Comité de pilotage
CPJ	Centre de Préparation aux Jeux
DASEN	Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DSP	Délégation de Service Public
EGAlim	États généraux de l'alimentation
EVS	Espace de Vie Sociale
GEMRCN	Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition
IEN	Inspecteur de l'Éducation Nationale
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
JO	Jeux Olympiques
JCJA	J'ai Compris, J'Agis
MDPH	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
NEFLE	Notre école faisons-là ensemble
NPNS	Ni Putes, Ni Soumises
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAI	Protocole d'Accueil Personnalisé
PEAC	Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle
PEdT	Projet Éducatif Territorial
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté
PPRE	Programme Personnalisé de Réussite Éducative
PTEA	Projet Territorial d'Éducation Artistique
RASED	Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés
SDJES	Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
SOP	Semaine Olympique et Paralympique
TDJ	Terre De Jeux
Troubles « DYS »	Regroupent les troubles spécifiques du langage et des apprentissages : dyslexie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, dysgraphie, dysorthographe.
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
USD	Union Sportive Divonnaise
USPG	Union Sportive du Pays de Gex – rugby



Retrouvez toute
l'actualité de la ville
de Divonne-les-Bains



Publications
numériques de la ville
(bulletins municipaux ...)



Guide rentrée
scolaire 2023 / 2024



Guide pratique de
Divonne-les-Bains



Projet éducatif
d'Alfa 3a



Guide des assos



Guide des assos



Tout savoir sur nos labels
Terre de Jeux 2024 et CPJ



Tout savoir à propos des
actions culturelles et
artistiques



Magazines JVD Juniors et
infos CMJ



Guide et prestations du
CCAS



Lien Portail Familles



Site de l'Office de Tourisme
de Divonne-les-Bains

